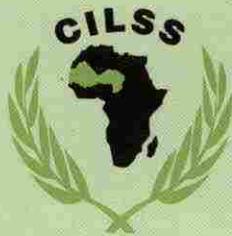


4704

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL



PERMANENT INTER-STATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL

Programme majeur population / développement
(CERPOD)

**Réunion des experts sur l'évaluation
du Programme d'action de Ouagadougou (PAO)
concernant la population et le développement
durable au Sahel après cinq ans d'application
(PAO + 5)**

Dakar, Sénégal, 09-13 juin 2003



RAPPORT FINAL

Avril 2004

Une vue des participants de la réunion des Experts sur l'évaluation du Programme d'action de Ouagadougou (PAO + 5)

COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL

CLSS
INSTITUT DU SAHEL

PROGRAMME MAJEUR EN POPULATION DÉVELOPPEMENT

CERPOO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MEF

DIRECTION DE LA PLANNIFICATION
DES RÉSOURCES HUMAINES

DPRH

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION

DU SAHEL

OUAGADOUGOU

DU 10 AU 14 NOVEMBRE 1997

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO



**Réunion des experts sur l'évaluation
du Programme d'Action de Ouagadougou (PAO)
concernant la population et le développement durable
au Sahel après cinq ans d'application
(PAO + 5)**

Dakar, Sénégal, 09-13 juin 2003



RAPPORT FINAL

Avril 2004

Financement : Agence Américaine pour le Développement International (USAID)

Table des matières

Introduction générale	7
I. Cérémonie d'ouverture	8
II. Déroulement des travaux	9
2.1. Mise en place du bureau de séance	9
2.2. Communications	10
2.2.1. Rapport PAO+5 sur la coordination des activités de mise en œuvre du PAO au niveau régional	10
2.2.2. Bilan des politiques de population au Sahel	10
2.2.3. Perspectives des politiques de population au Sahel	10
2.3. Présentation des rapports des pays	11
2.3.1. Burkina Faso	11
2.3.2. Cap Vert	12
2.3.3. Gambie	12
2.3.4. Guinée Bissau	12
2.3.5. Mauritanie	12
2.3.6. Mali	12
2.3.7. Niger	13
2.3.8. Sénégal	13
2.3.9. Tchad	13
2.4. Présentation des rapports des différents réseaux	14
2.5. Présentation des résultats de recherche	14
2.6. Conclusion	15
2.7. Recommandations	15
III. Synthèse des travaux de la journée du 9 juin 2003	18
3.1. Rapport PAO + 5 sur la coordination des activités de mise en œuvre du PAO au niveau régional par le Dr Keffing Dabo du CERPOD	18
3.2. Bilan et perspectives des politiques de population au Sahel par le Dr Keffing Dabo du CERPOD	19
3.3. Les rapports des Etats	20
3.3.1. Présentation du Burkina Faso	20
3.3.2. Présentation du Cap Vert	21
3.3.3. Présentation de la Gambie	21
3.4. Recommandations issues du débat général	21

IV. Synthèse des travaux de la journée du 10 juin 2003	22
4.1. Présentation de la Guinée Bissau	22
4.2. Présentation de la Mauritanie	23
4.3. Présentation du Mali	24
4.4. Présentation du Niger	25
4.5. Présentation du Sénégal	26
4.6. Présentation du Tchad	26
V. Synthèse des travaux de la journée du 11 juin 2003	28
5.1. Rapport de la coordination régionale du réseau des ONG sahéliennes présenté par M. Modibo MAÏGA, coordonnateur régional des réseaux des ONG	28
5.2. Rapport de la coordination régionale du réseau des parlementaires sahéliens présenté par M. Momar LO, coordonnateur régional des réseaux des parlementaires	29
5.3. Rapport de la coordination régionale du réseau des journalistes sahéliens présenté par M. El Bachir SOW, coordonnateur régional des réseaux des journalistes	32
5.4. Présentation de quelques indicateurs de suivi/évaluation d'impact de politiques et programmes de population au Sahel par M. Baba TRAORE, Responsable du CERPOD	34
5.5. Présentation de quelques résultats de recherche du CERPOD sur la scolarisation et les caractéristiques des ménages par Dr. Sadio TRAORE du CERPOD	35
5.6. Présentation d'une étude sur la prévision et l'impact du VIH/SIDA à l'horizon 2010 dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre par M. Alé DIOP de Policy Project/CERPOD/SAHEL	35
5.7. Présentation du Modèle RAPID du Mali par M. Modibo MAÏGA de Policy Project/MALI	36
5.8. Interventions des représentants des institutions et organismes régionaux et internationaux	38
Annexe A: Programme de la réunion	40
Annexe B: B.1. Discours d'ouverture du Dr. Idriss Oumar Alfaroukh, Directeur Général de l'Institut du Sahel	41
B.2. Discours d'ouverture de Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal	44
Annexe C: Liste des participants	48
Annexe D: Sigles et abréviations	57

Introduction générale

Du 09 au 13 juin 2003, s'est tenue à l'hôtel « Indépendance » de Dakar (Sénégal) la réunion des experts sur l'évaluation du Programme d'action de Ouagadougou (PAO) concernant la population et le développement durable au Sahel après cinq ans d'application (PAO+5).

Organisée par le Programme majeur population et développement (CERPOD) de l'Institut du Sahel sur financement de l'USAID, cette réunion a pour objectif principal de faire le bilan à mi-parcours du PAO après cinq ans de mise en œuvre par les Etats, le CILSS et les acteurs de la société civile. De manière plus spécifique, il s'est agi à travers cette rencontre de :

- mesurer la contribution de chaque catégorie d'acteurs à la mise en œuvre du PAO cinq ans après son adoption,
- promouvoir la coopération entre les différents acteurs dans le domaine de la population et du développement,
- et renforcer les mécanismes de collaboration entre le CILSS et les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme d'action de Ouagadougou.

Les résultats attendus de l'atelier sont l'adoption :

- de la contribution des différents acteurs à la mise en œuvre du PAO et
- l'approbation des conclusions et recommandations pertinentes destinées à améliorer l'exécution dudit programme.

Le programme d'action de Ouagadougou a été adopté par la première conférence des ministres du CILSS chargés des questions de population tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) les 16 et 17 octobre 1997.

Cette conférence avait donné mandat au CILSS, à travers le CERPOD, de suivre, d'évaluer et de coordonner les activités de mise en œuvre du PAO au niveau sous régional tout en impliquant les différents acteurs de la société civile.

Le programme d'action de Ouagadougou dont l'horizon temporel est 2015, comporte 15 chapitres parmi lesquels la politique de population, la dynamique démographique, la santé de la reproduction, la sécurité alimentaire, l'environnement, la migration, l'urbanisation et le développement durable.

Ont pris part à cette réunion : les coordonnateurs nationaux des politiques de population, les points focaux des réseaux des parlementaires, des ONG et journalistes travaillant sur les questions de population et développement ainsi que les secrétaires permanents du CONACILSS.

Les participants viennent des différents pays du CILSS : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

Les partenaires techniques et financiers du CILSS ont également pris part à la réunion. Il s'agit notamment de l'USAID, de POLICY PROJECT, de l'IPPF, du CEFA, du CEPED, de POPULATION COUNCIL et de l'UEPA.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Aïcha Agne POUYE, ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal, représentant son homologue de l'Economie et des Finances en mission.

Le discours d'ouverture a été prononcé par la ministre du Commerce du Sénégal. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, elle a rappelé le processus qui a conduit à la formulation par les Sahéliens eux-mêmes d'une vision du Sahel à l'horizon du 21ème siècle.

Elle a ensuite dépeint la situation et les défis à relever en matière de population et développement des pays sahéliens.

Tout en saluant les acquis importants obtenus, elle a invité les acteurs à ne pas verser dans l'autosatisfaction et surtout de regarder l'avenir avec sérénité. Elle a cité de nouveaux défis que sont l'intégration dans la mondialisation, l'insécurité alimentaire, l'aggravation de la pauvreté, le renforcement des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance.

Elle a remercié tous les acteurs qui ont contribué à la préparation de cet atelier régional d'évaluation.

Auparavant, Monsieur Donald Dickerson directeur régional de POLICY PROJECT a apprécié positivement la tenue de cet atelier et a exprimé le souhait de poursuivre le partenariat au cours des prochaines années.

Monsieur Félix AWANTANG, de l'USAID/WARP – Dakar a souligné que son institution a toujours aidé le CILSS depuis sa création. Les recommandations de cette réunion pourraient renforcer les discussions et le partenariat, a ajouté M. AWANTANG.

Dr. Idriss Oumar ALFAROUKH, directeur général de l'Institut du Sahel, a remercié les autorités administratives et politiques du Sénégal pour les facilités accordées pour la tenue de cet atelier.

A l'endroit des partenaires, il a exprimé toute sa reconnaissance pour avoir accompagné le PAO. Il a par ailleurs félicité les groupes et réseaux nationaux et régionaux pour les travaux réalisés et les résultats obtenus. Selon lui, la présente réunion s'inscrit dans le cadre du mécanisme général de suivi/évaluation du PAO. L'évaluation du PAO cinq ans après son adoption est un moment important pour mesurer ce qui a été réalisé, ce qui reste à faire et ce qu'il faut faire dans les années à venir en matière de population/développement.



Une vue du présidium de la cérémonie d'ouverture, présidée par Mme Aïcha Agne Pouye, ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal, représentant son homologue de l'Economie et des Finances.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Mise en place du bureau de séance

En prélude aux travaux de l'atelier, un bureau de séance a été mis en place. Il est composé comme suit:

- Présidente: Mme Rokhaya SENE
Directrice de la Planification des ressources humaines (Sénégal)
- Vice-Présidents: Dr. Keumaye IGNEGONGBA, réseau des ONG (Tchad)
Mme Awa DEM, directrice par intérim de la Population (Gambie)
- Rapporteurs généraux: M. Ali Moussa et Marceline Ilboudo, coordonnateurs des réseaux des journalistes, respectivement du Niger et du Burkina Faso



Une vue du présidium lors du déroulement des travaux, de gauche à droite: M. Keumaye Igneongba, vice président, Mme Rokhaya Sène, présidente de la réunion, Mme Awa D.A.A. Dem vice présidente et enfin Dr Keffing Dabo répondant aux questions des participants.

2.2. Communications

Après la mise en place du bureau, Dr. Keffing DABO du CERPOD a présenté le rapport PAO+5 du CILSS sur la coordination des activités de mise en œuvre du PAO+5 au niveau régional, le bilan et les perspectives des politiques de population au Sahel.

2.2.1. Rapport PAO+5 du CILSS sur la Coordination des activités de mise en œuvre du PAO au niveau régional

Dr Dabo a rappelé que le PAO constitue un cadre de référence pour le CILSS et les Etats membres en matière de population et développement.

Il prend en compte toutes les recommandations issues des différentes conférences internationales notamment celles de Rio sur l'environnement (1992), du Caire sur « la Population et le développement durable » (1994) et Beijing sur les femmes (1995).

Dr. Dabo a ensuite fait remarquer que des progrès ont été enregistrés aussi bien dans la diffusion du programme que dans son exécution au niveau des Etats, de la société civile et des partenaires au développement. A partir de 1998, 2000 exemplaires des documents de base du PAO ont été édités et diffusés. Une réédition de ces mêmes documents en 2500 exemplaires a été effectué en mars 2000.

Des groupes nationaux de travail ont été constitués dans tous les Pays avec implication des points focaux des réseaux nationaux des parlementaires, des journalistes et des Organisations non gouvernementales.

Parmi les difficultés enregistrées, on note l'insuffisance de ressources matérielles, humaines et financières et la mobilité des acteurs au niveau des réseaux.

Afin de les surmonter, les recommandations suivantes ont été formulées :

- doter les groupes de travail et les réseaux de moyens conséquents pour qu'ils jouent mieux leur rôle,
- relancer les groupes de travail et les réseaux non opérationnels.

2.2.2. Bilan des politiques de population au Sahel

De cette communication, il ressort que des actions concrètes ont été réalisées. Il s'agit de :

- quatre missions d'assistance technique effectuées de 1997 à 2002,
- deux ateliers de formation organisés en population et développement;
- une déclaration de politique de population en cours d'adoption en Guinée Bissau,
- des appuis techniques apportés aux pays,
- des cours régionaux et nationaux de formation des cadres en méthodologie de suivi et d'évaluation organisés dans tous les pays en collaboration avec l'Université de Montréal.

Parmi les difficultés rencontrées, figurent l'insuffisance numérique de cadres pour répondre aux besoins et sollicitations des Etats membres et non-membres du CILSS. Des besoins de formation de longue durée concernant les qualifications au niveau Doctorat et Ph. D. ont été exprimés par les pays.

2.2.3. Perspectives des politiques de population au Sahel

Dans la présentation, plusieurs perspectives ont été indiquées parmi lesquelles figurent :

- la révision et l'actualisation des politiques de population qui doivent être des activités permanentes ;
- la réalisation d'études et de recherches sur la corrélation entre politique de population et stratégie de lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la gestion des programmes de santé de la reproduction ;
- la formation en suivi/évaluation.

Autour de ces deux exposés, les débats ont été axés sur la restructuration stratégique du CERPOD en vue du renforcement de ses capacités et de la poursuite de ses activités.

Il a été aussi question de l'utilisation des compétences nationales, de la représentation des ONG auprès du Secrétariat exécutif du CILSS et de la prise en compte des objectifs du 3^{ème} millénaire.



De gauche à droite : Dr Keffing Dabo, Dr Sadio Traoré et M. Baba Traoré, responsable du PMPD/CERPOD/INSAH.

2.3. Présentation des rapports des pays

2.3.1. Burkina Faso

D'importants progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du PAO, entre autres :

- la prise en compte par le PAO de la révision de la politique nationale de population en 2000 ;
- le renforcement institutionnel du CONAPO ;
- la conduite de nombreuses activités sur la santé de la reproduction, la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, le chômage, le sous-emploi et le VIH/SIDA ;
- l'adoption d'une loi sur l'excision.

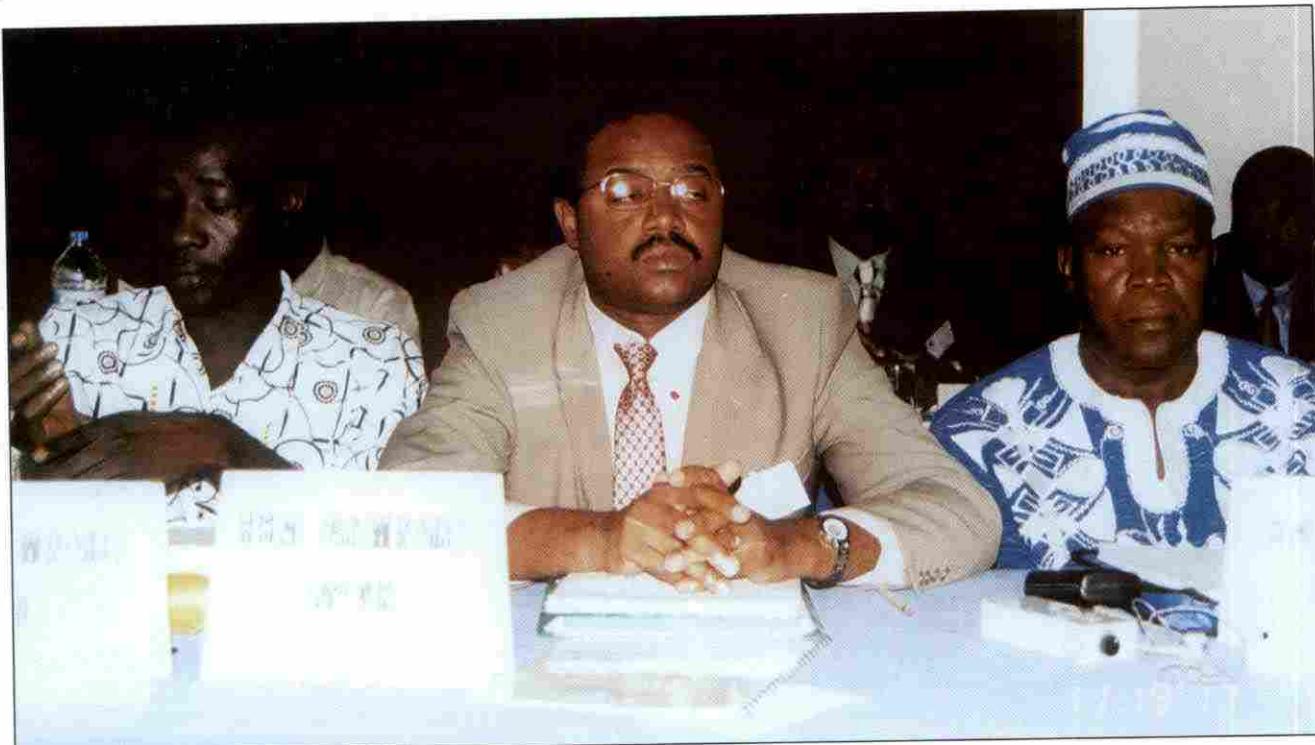
Les difficultés relevées sont liées à l'insuffisance de ressources matérielles et financières.

Au Burkina Faso, 12 % seulement de la population utilisent une méthode contraceptive et les avortements clandestins ont toujours cours.

Le statut social de la femme n'a pas beaucoup évolué malgré les textes adoptés.

La politique nationale de population elle-même apparaît beaucoup plus comme une juxtaposition de politiques sectorielles.

La persistance de la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont dominé les débats concernant le rapport de ce pays.



Une vue de la délégation du Burkina Faso

2.3.2. Cap Vert

Dans ce pays, contrairement aux autres, tous les indicateurs sont plus favorables :

- l'espérance de vie à la naissance est de 70 ans,
- 53 % des accouchements sont médicalement assistés,
- la couverture sanitaire est de 80 %;
- la couverture vaccinale est de 75 %.

Les participants se sont félicités de ces indicateurs qui constituent le fruit d'un engagement de plusieurs années d'efforts.

2.3.3. Gambie

Même si des résultats satisfaisants ont été obtenus dans la mise en œuvre du PAO, force est de reconnaître que la mortalité maternelle constitue une préoccupation dans ce pays.

La difficulté de la mise en œuvre de la politique de population réside dans l'insuffisance de mobilisation de ressources internes et externes.

2.3.4. Guinée Bissau

De la présentation de la Guinée Bissau et à la lumière des débats, il ressort que ce pays a intégré les recommandations du PAO dans sa politique nationale de population en cours d'adoption par les autorités. Cette politique de population nécessite l'élaboration d'un plan d'action pour sa mise en œuvre. Plusieurs faiblesses ont été indiquées, notamment l'absence d'un code de la famille et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans les disciplines pertinentes.

2.3.5. Mauritanie

Pour la Mauritanie, la révision de sa déclaration de politique de population est en cours. Elle a été actualisée en conformité avec le PAO et harmonisée avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté en 2001. Au nombre des progrès réalisés, il y a l'évolution de l'allaitement maternel, la prise en compte de l'approche genre dans huit départements ministériels et on note un progrès dans le processus d'application du code de la famille.

2.3.6. Mali

Au Mali, on note la volonté politique affirmée par l'adoption d'une politique nationale de population incluant les objectifs du PAO et leur prise en compte dans les programmes sectoriels. Le Mali dispose d'une loi sur la santé de la reproduction.

Il y a également une plate-forme de coopération entre le gouvernement, les ONG et les associations.

On note aussi une avancée dans la promotion des femmes avec l'institution d'un quota de 30 % accordé aux femmes sur la liste électorale des députés. Au regard de la persistance des pesanteurs socioculturelles, il y a la nécessité de renforcer l'IEC/Communication pour le Changement de Comportement

2.3.7. Niger

Le retour du Niger à la démocratie a permis à ce pays de retrouver sa crédibilité au sein de la Communauté internationale.

Il a mis en œuvre un programme sectoriel en population et développement.

Au nombre des acquis, la PNP a été révisé en mars 2002 pour l'adapter aux mutations. Il faut noter l'apport du programme spécial du chef de l'Etat par la construction grâce au PPTE des milliers d'écoles, de cases de santé, des barrages, des forages.

2.3.8. Sénégal

Au nombre des progrès accomplis, le Sénégal a actualisé en 2000 sa politique de population. Il a mis en œuvre un programme de lutte contre la pauvreté et amélioré ses indicateurs démographiques. Le Sénégal dispose d'une loi sur l'excision.

En matière de genre, le Sénégal enregistre 23 femmes sur 120 parlementaires et 8 femmes sur 32 ministres.

La disponibilité des partenaires pour appuyer la mise en œuvre du PAO est à mentionner.

2.3.9. Tchad

Des progrès ont été accomplis dans la mise en place d'un cadre institutionnel avec un organe d'orientation, de décision qui est le Haut conseil de la population, l'intégration des variables démographiques dans les plans et projets, l'élaboration d'une stratégie de sécurité alimentaire. Le Tchad dispose d'une loi sur la santé de la reproduction.



De gauche à droite, les directeurs de la population du Tchad (M. Taiki J. Djourbé) et du Niger (M. Garba Bassirou) en arrière plan une vue des CONACILSS.

2.4. Présentation des rapports des différents réseaux

Les coordonnateurs des réseaux régionaux des ONG, des parlementaires et des journalistes sont intervenus pour présenter leurs contributions dans la mise en œuvre du programme d'action de Ouagadougou.

Ils ont tous souligné la nécessité de doter leurs structures de moyens financiers et matériels pour mener à bien leurs missions.

2.5. Présentation des résultats de recherche

Le CERPOD a présenté quelques résultats de recherches qui ont révélé le caractère préoccupant du niveau de certains indicateurs socio-démographiques au Sahel; notamment en matière de fécondité, de prévalence du VIH/SIDA et de scolarisation.

Monsieur Allé DIOP de POLICY PROJECT a fait une communication sur le VIH/SIDA dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée, Mali, Sénégal et Togo.

Il a souligné que le SIDA constitue une véritable menace dans ces pays où 90 % de transmissions sont imputables aux relations sexuelles non protégées.

A terme, si les tendances actuelles ne sont pas inversées, les conséquences seront énormes dans ces pays, notamment sur les plans de la santé et de l'éducation.

Monsieur Modibo Maïga de POLICY PROJECT a présenté le modèle RAPID/Mali qui évalue les perspectives démographiques au Mali et ses conséquences sur les secteurs clés du développement: santé/planification familiale, éducation, emploi.

Les partenaires au développement du CILSS, à savoir le CEFA, le CEPED, l'IPPF, le POLICY PROJECT et l'UEPA sont intervenus pour faire l'état de leurs missions et des possibilités de collaboration qu'ils offrent.

Des concertations ont eu lieu entre coordonnateurs des politiques de population et entre coordonnateurs des différents réseaux impliqués dans la mise en œuvre du PAO pour évaluer leurs besoins prioritaires en matière de population et développement pour les prochaines années.

2.6. Conclusion

Les points de convergence des rapports indiquent un environnement institutionnel, juridique et politique favorable aux actions en matière de population et développement durable dans les pays du CILSS.

Les difficultés identifiées résident dans l'opérationnalisation des politiques de population, les insuffisances des moyens humains, matériels et financiers. La nécessité de développer la coopération sous-régionale dans la lutte contre le VIH/SIDA et celle d'impliquer effectivement les autorités politiques ont été également soulignées.

2.7. Recommandations

A l'issue des discussions, les recommandations générales suivantes ont été formulées:

- articuler les politiques de population et les stratégies de lutte contre la pauvreté;
- tenir compte des objectifs du millénaire dans le PAO;
- tenir compte de la possibilité pour les Etats d'appuyer le CERPOD en termes de ressources humaines en y détachant des cadres payés sur budgets nationaux;
- envisager la représentation des ONG auprès du CILSS en qualité d'observateur;
- dynamiser les réseaux de documentalistes créés en 1999 à Bamako au Mali pour la dissémination des résultats de recherche sur la santé de la reproduction.
- assurer une meilleure coordination entre les structures en charge de la mise en œuvre de la politique de population;

DEROULEMENT DES TRAVAUX



SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA JOURNÉE DU 09 JUIN

Les travaux de la réunion des experts sur l'évaluation du programme d'action de Ouagadougou, cinq après sa mise en œuvre ont débuté dans la matinée du 09 juin à l'Hôtel Indépendance de Dakar.

Un présidium a été constitué avec:

- le Sénégal à la présidence,
- la Gambie et au Tchad à la vice-présidence,
- le Burkina Faso et le Niger comme rapporteurs généraux,
- Le Mali et la Guinée Bissau comme rapporteurs du jour.

Après les présentations des participants et les objectifs généraux de l'atelier, les travaux ont véritablement débuté avec les exposés du CILSS et ceux des différents pays.

Les exposés du CILSS ont été présentés Dr Keffing DABO du Cerpod, le « Rapport PAO + 5 sur la coordination des activités de mise en œuvre du PAO au niveau régional » et « Bilan et perspectives des politiques de population au Sahel. »

3.1. Rapport PAO + 5 sur la coordination des activités de mise en œuvre du PAO niveau régional

Dr Dabo a fait le rappel du contenu des activités du PAO qui, a-t-il dit, constitue un cadre de référence pour le CILSS et les Etats membres, un cadre de référence qui actualise et remplace celui de Ndjaména.

Le PAO en tant que tel prend en compte toutes les recommandations issues des différentes conférences, notamment celle de Rio et celle du Caire.

Il compte 15 chapitres avec des objectifs et des engagements précis pris par les différents pays sur des sujets comme les politiques de population, les politiques de population et la sécurité alimentaire, les politiques de population et l'environnement, les politiques nationales de population et le développement durable, le genre et l'IEC.

Dr Dabo a rappelé les engagements du CILSS à travers les grands points suivants:

- assurer la diffusion la plus large possible du PAO;
- Appuyer les Etats sahéliens à mettre en place des mécanismes pertinents de suivi, d'évaluation et de coordination des activités de mise en œuvre du PAO, au niveau national et sous-régional incluant les ONG, la société civile, les partenaires au développement et de les doter de moyens adéquats pour les rendre opérationnels;
- Assurer au plan sous-régional le suivi, l'évaluation et la coordination de la mise en œuvre.

Des résultats ont été obtenus au niveau des Etats, de la société civile et les partenaires au développement. C'est ainsi que depuis 1998, un effort important a été consenti dans l'édition et la diffusion de 2000 exemplaires des documents de base. Une réédition de ces mêmes documents en 2500 exemplaires a été effectuée en mars 2000.

Des groupes de travail qui reçoivent un appui financier et technique ont été constitués dans tous les Etats avec implication des points focaux des réseaux des parlementaires, des journalistes et des organisations non gouvernementales.

Ces différents réseaux sont structurés à l'échelle nationale et régionale avec des coordinateurs nationaux

et régionaux. Ces réseaux constituent des relais. Ils ont pu bénéficier de deux ateliers régionaux. Des difficultés ont été enregistrées, notamment l'insuffisance des ressources matérielles, des ressources humaines et financières, des difficultés de communication avec certains réseaux dans certains pays, la mobilité des acteurs constatée principalement au niveau des parlementaires, généralement après les élections.

Les recommandations issues des débats

Il a été recommandé :

- que les groupes nationaux de travail soient conséquemment dotés de ressources afin de mieux jouer leur rôle,
- de relancer les groupes de travail non opérationnels,
- d'impliquer les différents réseaux,
- de communiquer les différents rapports d'évaluation annuelle du PAO rédigés par les pays au CILSS.

3.2. Bilan et perspectives des politiques de population au Sahel

Il a été question des besoins prioritaires exprimés par les différents Etats en 1997, de la formulation, de l'adoption et de l'opérationnalisation d'une politique de population en Guinée Bissau, de la révision et de l'actualisation des politiques de population adoptées avant 1997.

Des actions concrètes ont été réalisées à savoir :

- quatre missions d'assistance technique en 1997, 1998, 2001 et 2002;
- deux ateliers de formation des cadres et une déclaration de politique en cours d'adoption en Guinée Bissau;
- des appuis techniques divers apportés aux autres Etats;
- des cours régionaux et nationaux de formation des cadres ont été organisés en méthodologie de suivi et d'évaluation des projets et programmes de population dans tous les Etats avec la participation de l'Université de Montréal;
- des synthèses démo-économiques, des profils socio-démographiques, la dynamique familiale et la scolarisation ont fait l'objet d'études et de recherche.

Contraintes

Ce sont :

- l'insuffisance numérique de cadres pour répondre aux besoins et sollicitations des Etats membres et non membres de l'organisation;
- les besoins de formation de longue durée pour ce qui concerne les qualifications au niveau Doctorat et Ph. D.

Perspectives

Il s'agit de :

- la révision et l'actualisation des politiques de population qui doivent être des activités permanentes;
- la réalisation d'études et de recherches sur la corrélation entre politique de population et stratégie de lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire, la gestion des programmes de santé de la reproduction, la formation en suivi-évaluation des projets en programmes de population et développement.

D'intenses échanges ont eu lieu autour de ces deux exposés dont la qualité technique a été appréciée par l'ensemble des participants.

Les interrogations ont porté essentiellement sur les points suivants :

- la restructuration stratégique que l'INSAH est en train d'opérer pour faire face à de nouveaux enjeux qui conditionnent aujourd'hui son existence. Sur ce point, les Etats ont été interpellés, tout comme les partenaires pour soutenir le CERPOD au sein de l'INSAH.

Cette nouvelle stratégie d'intervention doit se bâtir sur le principe de la subsidiarité qui veut que désormais le CERPOD n'intervienne que là où les Etats ne disposent pas de compétences humaines. Ainsi, le

CERPOD doit continuer à mener des études prospectives, à suivre la mise en œuvre du PAO et aider les Etats à mieux asseoir leurs politiques de population.

Recommandations générales

- articuler les politiques de population et les stratégies de lutte contre la pauvreté;
- tenir compte des objectifs du millénaire dans la mise en œuvre du PAO;
- tenir compte de la possibilité pour les Etats d'appuyer le CERPOD en terme de ressources humaines;
- renforcer le principe de subsidiarité;
- envisager la représentation des ONG auprès du CILSS en qualité d'observateur;
- redynamiser les réseaux de documentation et de dissémination de l'information.

3.3. Les rapports des Etats

Trois pays, le Burkina Faso, le Cap Vert et la Gambie ont présenté leurs rapports nationaux. Ces présentations ont été suivies d'un débat global.

3.3.1. Présentation du Burkina Faso

Le rapport du Burkina Faso a été présenté par Mme Delphine Samadoulougou, secrétaire permanent du Conseil national de population.

Les progrès accomplis

Le PAO est pris en compte dans la révision de la politique nationale de population en 2000.

Le CONAPO a été rehaussé institutionnellement avec un renforcement de ses capacités (formation au niveau supérieur de plusieurs démographes).

Diverses opérations sur la santé de la reproduction ont pu avoir lieu.

La mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté est effective tout comme la lutte contre le chômage et le sous-emploi, la lutte pour la sécurité alimentaire et le micro-crédit en milieu rural.

Il en est de même pour la mise en œuvre des stratégies de protection de l'environnement et de la bonne gestion des ressources naturelles.

La santé a vu une augmentation des crédits alloués. Un plan national de développement sanitaire a été adopté avec le développement de stratégies à base communautaire, la promotion de la santé de la reproduction dans les écoles professionnelles et la lutte contre le VIH/Sida a été intensifiée.

Il y a une bonne évolution du partenariat entre l'Etat et le privé à travers la prolifération des cliniques privées, le financement des programmes sociaux et le renforcement de la coopération sous-régional est une réalité.

Les insuffisances

L'insuffisance des ressources matérielles a été un handicap sérieux. A ce jour, seulement 12 % de la population utilisent une méthode contraceptive moderne, le statut social de la femme n'a pas beaucoup évolué malgré les textes adoptés, les avortements provoqués clandestins ont toujours cours.

La politique nationale de population elle-même apparaît beaucoup plus comme une juxtaposition de politiques sectorielles.

Conclusion

Il existe aujourd'hui un cadre de référence en population/développement, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, contre le VIH/SIDA....

Recommandations

Un soutien plus conséquent du CILSS à ses relais que sont les réseaux pour la bonne implication des cadres dans la formulation et l'élaboration des différentes politiques.

3.3.2. Présentation du Cap Vert

Le pays a adopté sa politique nationale de population en 1996. Le Cap vert a présenté des indicateurs totalement différents de ceux rencontrés dans tous les pays du Sahel avec par exemple une espérance de vie avoisinant les 70 ans et un taux de scolarisation de 38 %, des accouchements médicalement assistés de 53 %.

La couverture sanitaire est de 80 % avec une couverture vaccinale de 75 % en 2002. Le taux de chômage est de 21,3 %, pour une densité de 109 h/km².

La question a été posée de savoir si ces indicateurs veulent dire quelque chose pour un pays qui ne dispose pas de ressources naturelles extraordinaires ? L'exposant a donné l'assurance que ces indicateurs sont le fruit de l'engagement de plusieurs années d'efforts.

Certaines difficultés persistent, notamment l'approvisionnement en eau potable qui constitue un véritable calvaire.

3.3.3. Présentation de la Gambie

La Gambie est classée parmi les pays les moins avancés. Avec un taux de croissance annuelle de 4,2 %, elle est l'un des pays où les femmes meurent le plus en donnant la vie, soit un nombre de 1050 sur 100 000, à cause de la très mauvaise qualité des services de santé et de la qualité des prestations.

La politique nationale de population a été adoptée en 1992 et le pays a souscrit entièrement aux différents objectifs de la CIPD et du PAO, notamment par la prise en compte de la bonne qualité des services de santé, de la lutte contre la pauvreté, de la dimension du genre et de la gestion des structures de production.

Un bon partenariat existe entre l'Etat et le secteur privé, l'Etat et les ONG. Les difficultés sont telles qu'il faut que l'Etat s'emploie à trouver une bonne mobilisation des ressources internes et externes et des financements adéquats.

3.4. Recommandations issues du débat général

- Assurer une meilleure coordination entre les structures en charge de la mise en œuvre des politiques de population ;

IV.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA JOURNÉE DU 10 JUIN 2003

La journée du 10 Juin 2003 a été marquée par une cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier régional sur l'évaluation du PAO+5 présidée par Madame la ministre du Commerce du Sénégal assurant l'intérim de Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances en mission hors du pays. Mme la ministre était entourée pour la circonstance de:

- Monsieur le directeur général de l'Institut du Sahel
- Monsieur le représentant de l'USAID/Sénégal
- Monsieur le représentant de POLICY PROJECT
- Monsieur le représentant de l'IPPF/Kenya
- Monsieur le représentant du CEPED/Paris
- Monsieur le représentant du CEFA/Lomé

Avant d'ouvrir les travaux, Madame la ministre a passé la parole au représentant de POLICY qui a apprécié hautement l'organisation de cet atelier et exprimé son souhait de poursuivre le partenariat existant entre son institution et le CERPOD. Ensuite, le représentant de l'USAID a mis l'accent sur l'attention soutenue qu'il porte aux initiatives de l'INSAH dans le cadre du PAO.

Prenant la parole, le directeur général de l'INSAH a d'abord remercié les autorités gouvernementales du Sénégal, les partenaires au développement présents dans la salle et tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PAO. Il a rappelé les différentes étapes parcourues depuis l'adoption du programme d'action en 1997 à Ouagadougou. Il a notamment mis l'accent sur l'évaluation du PAO cinq ans après. Il a formulé des vœux qu'à l'issue des travaux, des réponses appropriées soient trouvées aux interrogations principales sur la mise en œuvre du PAO.

Quant à Madame la ministre, elle a d'abord souhaité la bienvenue en terre sénégalaise aux participants avant de rappeler la préoccupation majeure du CILSS réaffirmée au terme du processus ayant conduit à la formulation par les sahéliens eux mêmes d'une vision du Sahel au 21ème siècle à savoir "un Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productive et compétitive". Elle a longuement abordé avec clarté les problèmes de fond, factuels à la population et développement. En terminant, elle a exprimé sa satisfaction et ses remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la préparation de l'atelier régional d'évaluation du PAO, notamment au directeur de l'INSAH, au responsable du CERPOD, aux représentants de l'USAID, de l'IPPF, de POLICY PROJECT, du FNUAP et du CEPED.

La séance a été suspendue pour permettre aux officiels de se retirer. Puis, le bureau initial constitué s'est mis en place pour diriger les travaux. La Mauritanie et le Tchad ont été désignés comme rapporteurs du jour.

Le programme de la journée comporte la présentation et la discussion des rapports nationaux par la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

4.1. Présentation de la GUINÉE BISSAU

Le rapport a été présenté par Monsieur Antonio Tomé Vaz

Progrès accomplis

La Guinée Bissau a:

- formulé et validé sa politique nationale de population,
- élaboré et mis en œuvre le document national de lutte contre la pauvreté,

- élaboré la carte de politique du développement agricole et son plan d'action,
- élaboré la politique nationale de la gestion de l'environnement,
- favorisé l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité,
- mis en œuvre des programmes d'allaitement maternel,
- engagé la sensibilisation des populations sur la prévention du VIH/SIDA,
- créé un institut pour la promotion de la femme et de l'enfant,
- élaboré des projets et programmes relatifs au genre,
- révisé des lois qui promeuvent l'équité et l'égalité entre les sexes,
- enregistré en 2000 un taux brut de scolarisation de 75 % dans l'enseignement de base,
- créé un institut d'appui aux émigrés,
- réalisé l'enquête MICS 2000.

Insuffisances

- Insuffisance de données statistiques au niveau national,
- Manque de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la PNP,
- Insuffisance de moyens financiers,
- Faible capacité de gestion financière des projets de développement,
- Faible capacité institutionnelle et de gestion des acteurs du monde rural,
- Instabilité politique et institutionnelle,
- Gestion inadéquate des ressources naturelles,
- Insuffisance de l'eau potable,
- Manque d'énergie électrique,
- Analphabétisme,
- Haut niveau de pauvreté,
- Absence d'un code de la famille.

Conclusion

D'importants progrès ont été réalisés en matière d'intégration des recommandations des ministres du CILSS chargés de la population, notamment l'élaboration et la validation de la politique nationale de la population.

La politique nationale de population a été élaborée et sa mise en place nécessite l'adoption d'un programme d'action.

Les débats ont porté sur la mauvaise gestion des ressources naturelles malgré l'existence d'une législation en la matière.

4.2. Présentation de la MAURITANIE

L'exposé a été présenté par Monsieur Mohamed Ould Boubout.

Progrès réalisés

- Actualisation de la déclaration de politique de population adoptée en 1997;
- Harmonisation de la DPP avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté en 2001 ;
- Renforcement et régionalisation des structures chargées de l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de population ;
- Adoption du code de statut de la famille ;
- Promotion d'un réel développement institutionnel à travers la bonne gouvernance et la pleine participation des acteurs ;
- Amélioration de l'état nutritionnel global, notamment celui des groupes vulnérables ;
- Elaboration de programmes de développement du secteur agricole, notamment à travers la diversification, la modernisation de l'agriculture et la maîtrise de l'eau ainsi qu'un

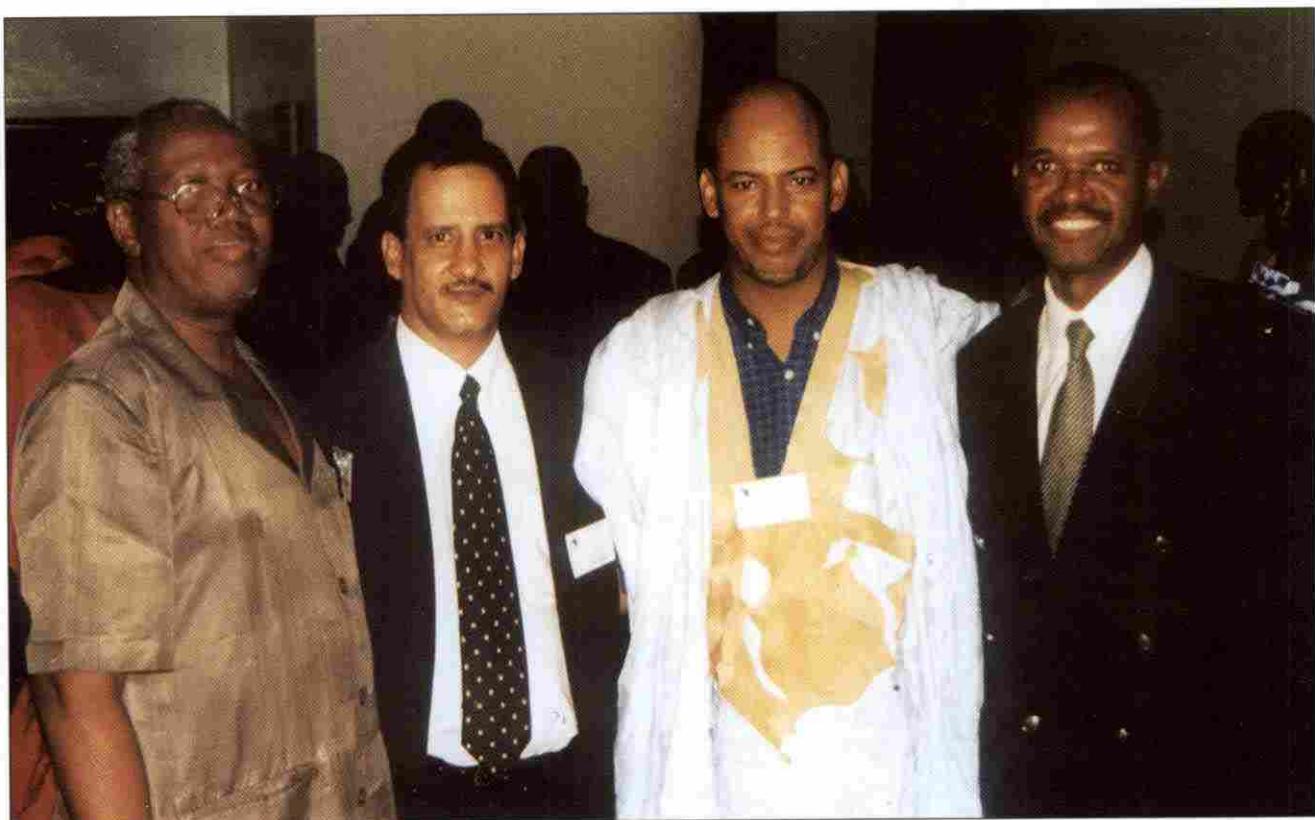
appui soutenu au secteur de l'élevage;

- Mise en place de cadres institutionnels de concertation des actions environnementales;
- Mise en place d'un vaste programme du gaz butane, des énergies alternatives au charbon de bois;
- Mise en œuvre du PEV sur l'ensemble du territoire;
- Taux d'allaitement maternel atteignant 94 %;
- Prise en compte de l'approche genre dans l'élaboration de tous les programmes nationaux;
- Réels progrès enregistrés dans le domaine de la scolarisation des filles et des garçons;
- Réalisation d'un recensement général de la population en 2000 ainsi que plusieurs autres enquêtes.

Conclusion

Les discussions ont porté sur:

l'évolution du taux d'allaitement maternel estimé à 94 % en 2001,
la prise en compte l'approche genre dans huit départements ministériels,
le processus d'application du code de la famille.



Au centre: M. Mohamed Ould Boubout, M. Mohamed Lemine Ould Sidi Hamed accompagné de Dr Sadio Traoré à gauche et de M. Baba Traoré, responsable du CERPOD à droite.

4.3. Présentation du MALI

Le rapport a été présenté par Monsieur Bibi DIAWARA

Progrès réalisés

- Adoption de la politique nationale de population;
- Prise en compte des objectifs de la PNP dans les programmes sectoriels de développement;
- Volonté politique affirmée pour appliquer les engagements du PAO;
- Existence d'une plate-forme de coopération entre le gouvernement et les ONG et les associations;
- Mise en œuvre de différents programmes relatifs à l'agriculture, l'énergie, l'environnement;
- Existence d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté;
- Développement de stratégies d'éducation formelle et non formelle;

- Mise en place de plusieurs programmes de santé incluant la santé de la mère et de l'enfant;
- Existence d'un code de la famille;
- Adoption d'une loi en 1998 instituant un recensement démographique tous les 10 ans;
- Existence de réseaux de parlementaires, journalistes, ONG, documentalistes, etc.

Contraintes

- Ressources humaines peu formées,
- Faible capacité de financement intérieur,
- Forte dépendance des aléas climatiques,
- Méconnaissance des liens entre population et environnement,
- Faiblesse d'IEC dans la vulgarisation de la politique nationale de protection de l'environnement,
- Pesanteurs socio-culturelles,
- Manque d'application des dispositions réglementaires et légales.

Conclusion

Les discussions ont porté sur:

- les mesures d'accompagnement relatives à l'allaitement maternel et à l'excision ainsi que le quota de 30 % accordé aux femmes en matière de représentation parlementaire;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles et la nécessité de renforcer l'IEC.

4.4. Présentation du NIGER

Le rapport du Niger a été présenté par M. Bassirou Garba.

Progrès accomplis

- Mise en œuvre d'une PNP,
- Elaboration et validation du programme sectoriel en population et développement,
- Prise en compte des variables démographiques dans les plans et programmes de développement,
- Mise en place d'un véritable cadre démocratique qui a permis au Niger de retrouver sa crédibilité au sein de la communauté internationale,
- Amélioration qualitative et quantitative de l'information et des services de santé en matière de reproduction,
- Adhésion progressive des leaders politiques, religieux et coutumiers aux questions de population et genre à travers des actions d'IEC/plaidoyer,
- Révision de la politique nationale de population pour l'adapter aux nouvelles mutations.

Contraintes

- Insuffisance de financements,
- Faible implication du secteur privé dans le processus de développement,
- Difficultés d'harmonisation et de coordination des interventions sur le terrain,
- Insuffisance de la sensibilisation de la population cible,
- Contexte socio-culturel défavorable à l'évolution de la femme,
- Inadaptation du système éducatif au contexte socio-culturel,
- Instabilité politique et institutionnel,
- Insuffisance de la coordination des financements à l'échelon sous-régional.

Après l'exposé, les participants ont posé plusieurs questions parmi lesquelles on peut retenir:

- les thématiques et la méthodologie utilisée en matière de formation en genre,
- l'estimation de l'impact de la politique de population,
- l'aire et la distribution géographique des cases de santé, le profil de leur personnel,
- la position du district de santé dans le schéma d'organisation du système sanitaire,
- le programme spécial du chef de l'Etat,
- le code de la nationalité.

4.5. Présentation du SÉNÉGAL

Le rapport du Sénégal a été présenté par Madame Oumy Diagne

Progrès accomplis

- Actualisation en 2000-2001 de la politique de population,
- Amélioration des indicateurs démographiques,
- Augmentation de la prévalence contraceptive de 4,8 % en 1992-1993 à 8 % en 1997,
- Elaboration et adoption en 1997 d'un plan national d'action pour l'environnement,
- Mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté,
- Réalisation du 3ème recensement général de la population et de l'habitat,
- Adoption en 1997 du plan national d'aménagement du territoire.

Contraintes

- Faible utilisation des services de SR,
- Persistance des pesanteurs socio-culturelles,
- Faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision,
- Insuffisance de sensibilisation sur l'importance de l'éducation préscolaire,
- Faiblesse des ressources financières, matérielles et humaines de haut niveau,
- Insuffisance de la maîtrise des procédures de gestion des partenaires par les services de l'Etat.

Les questions ont porté sur:

- le nombre de femmes au gouvernement et à l'assemblée nationale et les actions menées pour favoriser leur représentation dans les instances décisionnelles,
- les mutations enregistrées au cours des dix dernières années,
- la loi d'orientation et d'aménagement du territoire et son contenu,
- l'existence d'un réseau des ONG,
- l'avortement et la contraception ainsi que le condom féminin.

4.6. Présentation du TCHAD

Le rapport du Tchad a été présenté par Monsieur Ningam Ngakoutou

Progrès accomplis

- Adoption d'une Déclaration de Politique de Population (DPP) en 1994,
- Mise en place d'un cadre institutionnel comprenant un organe d'orientation, de décision qui est le Haut conseil de la population,
- intégration des variables démographiques dans les plans et projets,
- Elaboration d'une stratégie de sécurité alimentaire,
- Révision des textes réglementaire du code de l'eau,
- Existence d'un plan d'action national de lutte contre la désertification,
- Adoption d'un plan d'action national sur la biodiversité,
- Existence d'un plan d'action de prise en charge intégrée de l'enfant,
- Etc.

Contraintes

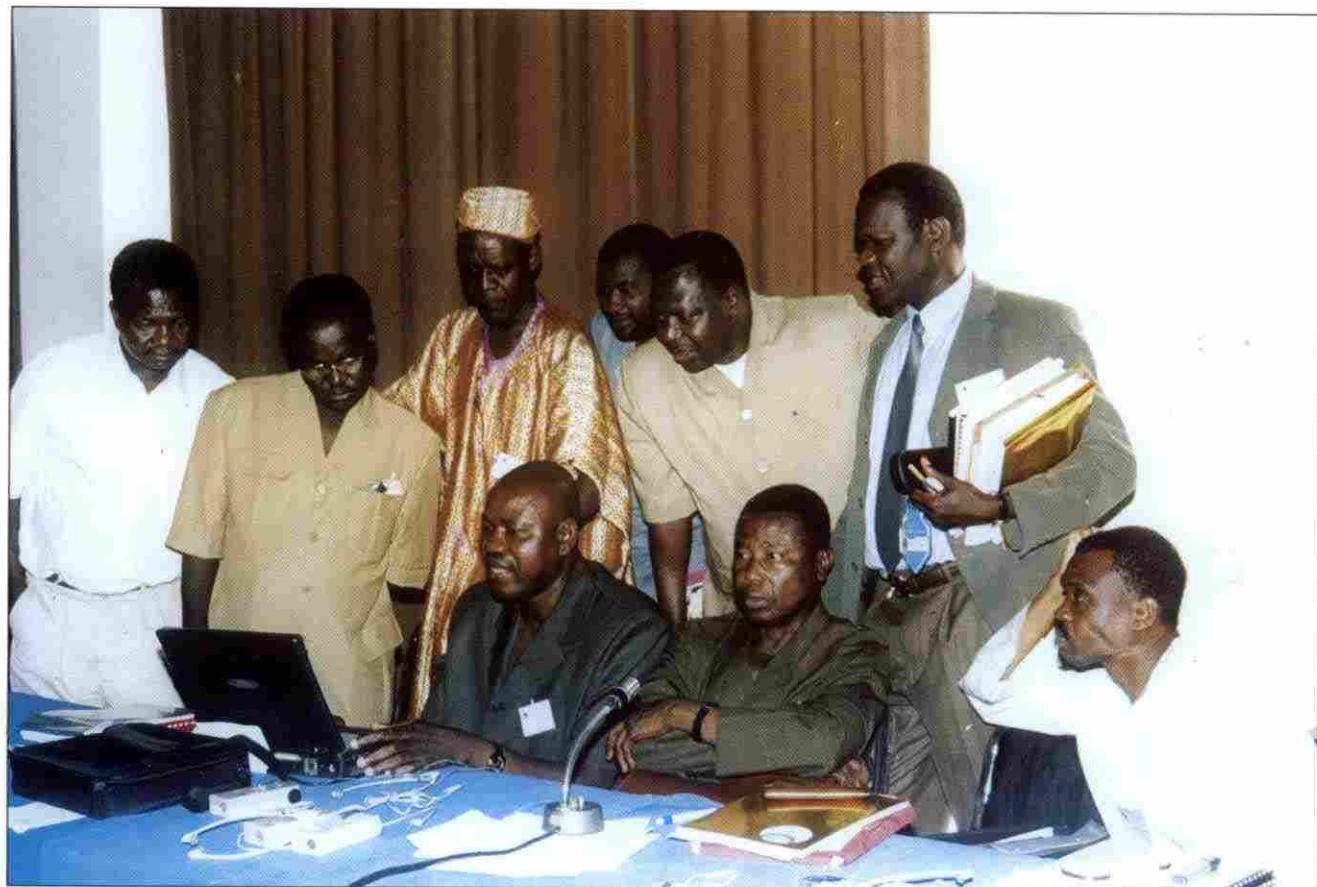
- Faible capacité de mobilisation de fonds et des ressources humaines pour réaliser les programmes et projets;
- Pesanteurs socio-culturelles;
- Poursuite des pratiques culturelles et pastorales inadaptées;
- Non prise en compte systématique des relations entre population, développement et environnement dans les stratégies, les programmes et projets;
- Faiblesse des investissements dans les différents domaines du PAO;

- Absence de cohésion entre recherche et vulgarisation des résultats de la recherche;
- Laxisme dans le suivi de l'application des réformes;
- Insuffisance des ressources dans la mise en œuvre du PAO;
- Etc.

Conclusion

A l'issue de l'exposé, les points suivants ont été débattus:

- le taux de scolarisation des filles,
- la loi portant protection des personnes vivant avec le VIH,
- les liens entre la loi sur la santé de la reproduction et la politique nationale de santé de la reproduction,



Une vue de la délégation du Tchad

V.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA JOURNÉE DU 11 JUIN 2003

La réunion des experts sur l'évaluation du Programme d'action de Ouagadougou (PAO) concernant la population et le développement durable au Sahel après cinq ans d'application (PAO+5) a poursuivi ses travaux. Elle a entendu, dans la journée du mercredi 11 juin 2003, la lecture de la synthèse des travaux de la journée du 10 juin 2003 ainsi que les présentations suivantes :

- le rapport de la coordination régionale du réseau des ONG sahéliennes par Monsieur Modibo MAIGA, coordonnateur régional des réseaux des ONG ;
- le rapport de la coordination régionale du réseau des parlementaires sahéliens par Monsieur Momar LO, coordonnateur régional des réseaux des parlementaires ;
- le rapport de la coordination régionale du réseau des journalistes sahéliens par Monsieur El Bachir SOW, coordonnateur régional des réseaux des journalistes ;
- quelques résultats de recherche du CERPOD sur quelques indicateurs de suivi et d'évaluation d'impact de politiques et programmes de population au Sahel par monsieur Baba TRAORE, responsable du CERPOD ;
- quelques résultats de recherche du CERPOD sur la scolarisation et les caractéristiques des ménages par Dr Sadio TRAORE, du CERPOD ;
- une étude sur la prévision et l'impact du VIH/SIDA à l'horizon 2010 dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, par Monsieur Allé DIOP de POLICY PROJECT/CERPOD/SAHEL ;
- le modèle RAPID du Mali par Monsieur Modibo MAIGA de POLICY PROJECT/Mali.
- Les représentants des institutions et organismes régionaux et internationaux suivants ont également pris la parole. Il s'agit de :
- CEFA de LOME, représenté par le Monsieur Mamadou Dicko Chef du bureau régional pour l'Afrique Occidentale et Centrale ;
- CEPED, représenté par Monsieur William Molmy, secrétaire général ;
- IPPF, représenté par Monsieur Césaire POODA, Partnerships Officer ;
- POLICY PROJECT, représenté par Don Dickerson, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest, Ethiopie et Kenya ;
- UEPA, représenté par Monsieur Mbaye Diouf NDIAYE, coordonnateur de la quatrième conférence africaine.

5.1. Rapport de la Coordination régionale du Réseau des ONG sahéliennes présenté par Monsieur Modibo Maïga, coordonnateur régional des réseaux des ONG

Monsieur MAIGA a commencé par un rappel des prémisses du réseau des ONG. Ensuite, il a relaté la rencontre de Banjul qui constitue la consolidation du réseau.

Comme contraintes rencontrées, on note :

- des difficultés rencontrées dans la mobilisation des fonds pour les points focaux,
- le manque de ressources pour le suivi des activités,
- les problèmes avec les commissions nationales de suivi du PAO dans certains pays.

Leçons apprises

- la forte volonté politique dans les pays du CILSS (témoignages de certains ministres et hauts cadres) pour appliquer les engagements du PAO,
- la disponibilité des parlementaires,
- la déclaration d'appel de Bamako comme un puissant instrument de plaidoyer,
- le pragmatisme de l'esprit d'innovation.

Comme recommandations, il s'agit de:

- renforcer davantage la collaboration avec les réseaux des parlementaires et des journalistes,
- renforcer la capacité des membres,
- faire participer les points focaux aux activités menées par les nationaux.

Enfin, Monsieur MAIGA a terminé sa présentation par des remerciements aux parlementaires, au CILSS/INSAH, notamment le CERPOD, aux Etats membres, au réseau des journalistes et à POLICY PROJECT pour son constant accompagnement. Ensuite, il a été complété par Monsieur Yankuba Dibba de la Gambie et par Monsieur Keumaye IGNEGONGBA du Tchad qui ont bien voulu témoigner de la réalisation d'autres activités menées dans leurs pays.

5.2. Rapport de la Coordination régionale du Réseau des Parlementaires sahéliens

Présenté par Monsieur Momar Lo, Coordonnateur régional des réseaux des Parlementaires

Monsieur LO a en premier lieu rappelé le contexte de création des réseaux avec:

- la conférence des ministres du CILSS qui avait adopté le plan d'action de Ouagadougou (PAO) en octobre 1997;
- le CILSS qui donna mandat à l'INSAH de coordonner la mise en œuvre du PAO sur la population avec comme objectifs:
 1. assurer une bonne communication entre les partenaires;
 2. diffuser le contenu du PAO et de la CIPD;
 3. appuyer les programmes du CILSS;
 4. mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du PAO;
 5. assurer l'implication des acteurs de la société civile (parlementaires, journalistes et ONG);
 6. créer des réseaux pour la mise en œuvre du PAO (réseaux des journalistes, des ONG et des parlementaires).

Les missions de la coordination régionale sont:

- assurer un plaidoyer,
- assurer la coordination des activités des réseaux nationaux,
- favoriser la création des réseaux nationaux dans les pays membres du CILSS.

Les objectifs à court terme:

Pour la Coordination régionale

- élaborer les textes de base (statuts et règlements) régissant le fonctionnement de la coordination régionale,
- se concerter avec les partenaires pour la mobilisation des ressources,
- élaborer une plate-forme d'action des parlementaires,
- élaborer un plan d'action prioritaire,
- organiser un atelier pour l'adoption des textes de base de la coordination des réseaux des parlementaires.

Pour les Réseaux nationaux

- faire l'état des lieux de la législation nationale pour l'inventaire des barrières juridiques à la promotion des politiques de population,

- promouvoir la santé de la reproduction (SR),
- formuler des questions d'interpellation en direction des gouvernements,
- organiser des ateliers de renforcement des capacités des parlementaires,
- élaborer un plan d'action annuel dans chaque pays,
- diffuser auprès des partenaires le PAO 1997,
- mener des activités de concert avec les ONG (IEC/Plaidoyer).

Bilan des activités et résultats

Coordination Régionale

- Plaidoyer soutenu auprès des partenaires et du CILSS (participation effective de la coordination aux activités à caractère régional).
- Coordination des activités entre réseaux régional et national:
 - * lettres et documents d'information régulièrement envoyés aux coordonnateurs nationaux,
 - * création et diffusion d'un bulletin d'information de 4 pages,
 - * missions d'appui technique auprès des réseaux nationaux,
 - * création des réseaux nationaux dans chaque pays du CILSS.

Réseaux nationaux

- Fonctionnement des réseaux
 - * les niveaux de fonctionnement,
 - * la structuration,
 - * notion de réseaux/commissions assemblées,
 - * réseau et nécessité activité parlementaire,
 - * contraintes et acquis.
- Activités de participation
- Activités d'IEC/Plaidoyer
 - * la SR
 - * les MGF
 - * le SIDA
 - * la lutte contre la pauvreté
 - * les droits des enfants
 - * le genre
 - * la mortalité maternelle
 - * l'environnement
 - * les jeunes.
- Activités de renforcement de capacités.

Difficultés rencontrées

- faible niveau de connaissances,
- absence de matériel de travail et de locaux,
- non tenue d'ateliers régionaux à cause du manque de ressources,
- absence de feed-back auprès des coordonnateurs nationaux,
- instabilité dans la présence des parlementaires dans les Assemblées nationales,
- faible mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des activités prévues.

Leçons apprises

- les réseaux sont des outils efficaces de plaidoyer pour les parlementaires;
- capacités accrues des parlementaires dans la mobilisation pour la mise en œuvre des politiques de population;
- contribution remarquée dans l'amélioration de l'environnement juridique national et dans le dialogue politique;
- développement du partenariat entre ONG, parlementaires et autres partenaires au développement;

- actions de mise en œuvre des politiques de population mieux suivies par les parlementaires (participation aux activités menées par les organes ministériels et visites de terrain).

Perspectives

- nécessité de renforcer les activités de plaidoyer auprès des partenaires,
- doter les coordinations de matériels de travail,
- multiplier les ateliers régionaux de formation des Parlementaires,
- pérenniser les acquis des réseaux nationaux et régionaux par un personnel technique qualifié;
- soutenir les activités de mise en synergie des efforts des partenaires et des parlementaires.



Une vue du réseau des parlementaires sahéliens dont à droite, M. Momar Lo, coordonnateur régional du réseau des parlementaires sahéliens en population et développement.



Une vue du réseau des parlementaires sahéliens en population et développement.

5.3. Rapport de la Coordination régionale du Réseau des Journalistes sahéliens présenté par Monsieur El Bachir Sow, coordonnateur régional des Réseaux des Journalistes

Monsieur SOW a d'abord rappelé les objectifs du réseau qui sont:

- contribuer à la dissémination des informations sur la population et le développement;
- sensibiliser les populations, les leaders d'opinion et les décideurs sur les questions de population/développement;
- amener les responsables des média à accorder une plus grande place aux questions de populations/développement dans leurs organes respectifs;
- accroître par la formation la capacité des journalistes et des communicateurs membres du réseau à traiter les questions de population/développement;
- échanger les expériences;
- promouvoir la coopération inter sahélienne, africaine et internationale sur les questions de population/développement.

Comme information dans le PAO, on a au niveau du chapitre information, éducation et communication/plaidoyer en matière de population et développement, deux mesures sur huit qui concernent directement le réseau.

Les Etats s'engagent à apporter un soutien et à faciliter le travail des réseaux en population et développement, notamment le réseau des journalistes sahéliens en matière de formation et d'information sur la population

Les Etats s'engagent à faire en sorte que les commissions et conseils nationaux de la population dans les Etats membres appuient de manière optimale et utilisent le réseau sahélien des journalistes pour diffuser l'information sur les préoccupations des populations et autres activités en IEC/plaidoyer

Réalisations des réseaux nationaux

- des séminaires de sensibilisation,
- des ateliers de formations,
- la couverture de manifestation,
- l'élaboration de plans média,
- l'organisation de concours des meilleures productions (radio/presse/télé),
- la publication de bulletins du réseau ou animation des bulletins d'institutions nationales.

Coopération entre réseaux

- échanges d'information sur les lois sur la SR entre le Tchad et le Sénégal,
- contribution des réseaux du Sénégal et du Burkina au bulletin des réseaux des parlementaires,
- publication au Sénégal des résultats du recensement du Niger.

Le réseau a mené des activités dans le cadre de partenariat avec

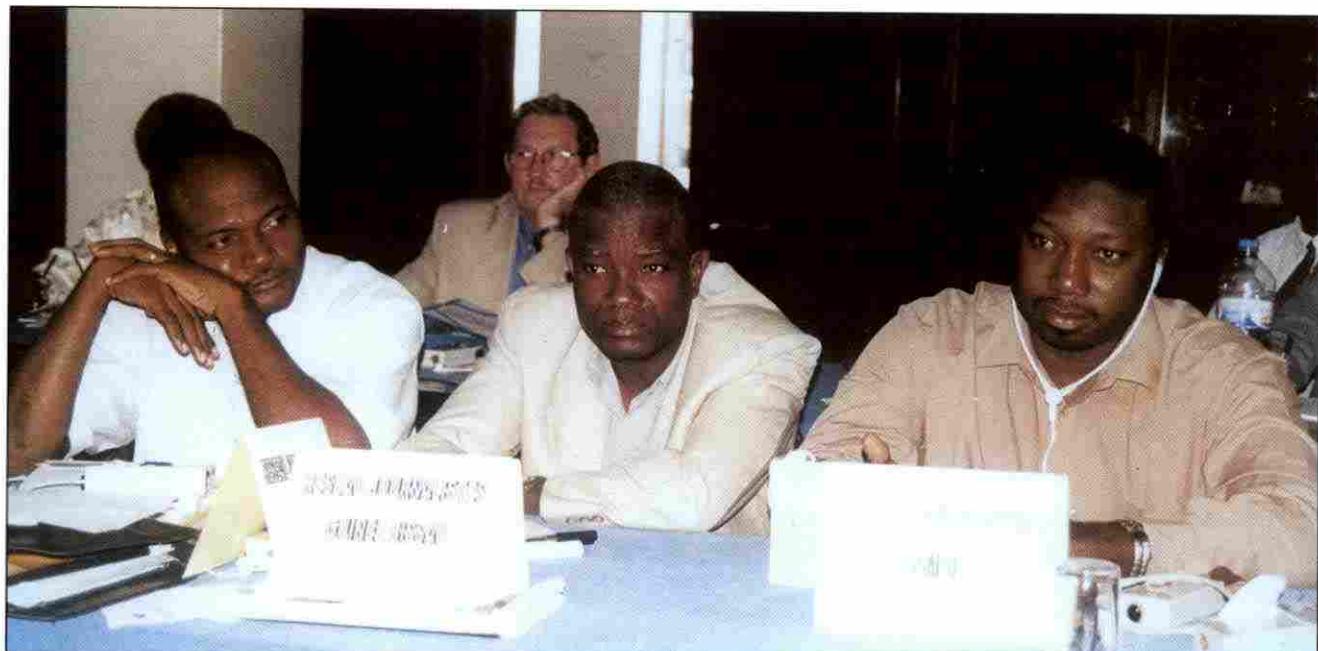
- le programme majeur de population et développement (CERPOD),
- PROJET POLICY,
- Réseau régional des parlementaires,
- CEFA de LOME,
- UNFPA,
- IPAS,
- PRB.

Les contraintes rencontrées par le réseau sont entre autres

- L'insuffisance de ressources financières,
- Le manque d'équipement,
- La difficulté de la coordination régionale à assurer sa mission,
- Le faible niveau de collaboration entre réseaux.

Comme perspectives, le coordonnateur a relevé

- la relance des réseaux en léthargie,
- La mobilisation des ressources pour dynamiser la coordination régionale,
- L'amélioration de la communication entre réseaux.



Une vue de quelques points focaux du réseau des journalistes sahéliens, de gauche à droite : M. Ibrahim Maiga (Mali), M. Aniceto Alves (Guinée Bissau) et M. Abdouli Gassama (Gambie).

En conclusion, le coordonnateur a souligné que :

- le PAO contribue à l'émergence d'un Sahel fédéré, en bonne santé,
- les réseaux nationaux sont les principaux leviers de la contribution des journalistes au PAO,
- le réseau régional est un outil qui facilite la synergie entre les réseaux nationaux.



Une vue d'ensemble des coordonnateurs nationaux (points focaux) du réseau des journalistes sahéliens en population et développement.

5.4. Présentation de quelques indicateurs de suivi et évaluation d'impact de politiques et programmes de population au Sahel

par Monsieur Baba Traoré, Responsable du CERPOD

Monsieur Traoré, dans sa recherche, a essayé de voir:

- dans la perspective de l'évaluation du PAO, comment caractériser le Sahel en matière de lutte pour la survie de sa population;
- comparativement au reste du monde comment la mortalité a-t-elle évolué dans un passé récent;
- si la tendance à la baisse observée continuera ou sera compromise par l'effet des facteurs de risques pour la santé comme la malnutrition, les IST/SIDA et les rapports sexuels non protégés;
- comment caractériser l'évolution de la fécondité et de la croissance démographique dans les pays du CILSS;
- et enfin si l'IDH évolue de façon satisfaisante.



Une vue du staff de l'INSAH: M. Baba Traoré, responsable du PMPD/CERPOD, Dr Idriss Oumar Alfaroukh, directeur général de l'INSAH et de quelques partenaires dont un des représentants du CEPED et M. Mamadou Dicko, directeur du bureau régional du CEFA (Lomé).

5.5. Présentation de quelques résultats de recherche du CERPOD sur la scolarisation et les caractéristiques des ménages

par Dr. Sadio Traoré du CERPOD

En introduction, Monsieur TRAORE a souligné le caractère prioritaire de l'éducation comme facteur de changement démographique, économique et social, affiché par les discours et les politiques. En dépit des efforts entrepris pour développer l'offre scolaire, la scolarisation est encore loin de concerner tous les enfants en âge d'être scolarisés, surtout en Afrique. Au delà du constat d'une sous scolarisation féminine et rurale, les connaissances sont limitées sur les pratiques scolaires des ménages et des familles. Pour illustrer sa recherche, il a utilisé les niveaux de scolarisation selon les données des Nations Unies ainsi que quelques tendances et facteurs issus des données du REMUAO.

En conclusion, il note que:

- les niveaux indiquent une sous scolarisation féminine,
- le décrochage scolaire est plus précoce chez les filles,
- les femmes chefs de ménages sont plus favorables à la scolarisation des filles,
- le confiage des enfants est un facteur qui influence la scolarisation,
- les besoins de main d'œuvre des ménages ne favorisent pas la scolarisation des filles,
- la présence des femmes célibataires de 15-29 ans dans le ménage favorisent la scolarisation des filles.

5.6. Présentation d'une étude sur la prévision et l'impact du VIH/SIDA à l'horizon 2010 dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre

par Monsieur Ale Diop de Policy Project/CERPOD/SAHEL

Les huit pays concernés par cette étude sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Sénégal et le Togo.

En introduction, l'exposant a souligné que:

- l'épidémie du SIDA est devenue une menace sérieuse,
- plus de 70 % des personnes porteuses du VIH dans le monde en 2001 vivent en Afrique Sub-saharienne,
- le taux de prévalence du VIH a augmenté rapidement en Afrique et que nous devons agir dès maintenant contre le SIDA.

Sa présentation a surtout mis l'accent sur des généralités, la situation épidémiologique, sur quelques projections sans et avec le SIDA et enfin, sur l'impact du SIDA.

Selon le rapport de l'ONUSIDA en 2000, la prévalence du VIH était élevé dans quelques pays d'Afrique Australe (Botswana: 35,8 %; Zimbabwe: 25 %; Afrique du Sud: 19,2). Selon toujours cette source, 518 000 enfants étaient orphelins du SIDA en l'an 2 000, et en 2 010, ce nombre sera de 3 000 000 d'enfants.

L'impact de l'épidémie du SIDA influe sur l'éducation, la santé, la population active, l'économie à tous les niveaux (macro, entreprise, ménage), le transport et l'agriculture.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin contre le VIH et aucun médicament pour soigner le SIDA. Actuellement, le seul espoir réside dans les ARV qui augmentent la résistance de la personne infectée.

Parmi les axes d'intervention, on peut citer:

- le renforcement des mesures de prévention de la transmission,
- le renforcement de la surveillance de l'épidémie,
- l'amélioration de la prise en charge globale,
- la promotion du partenariat.

Conclusion

- En 2010, il y aura:
- Plus de 6 millions de personnes vivant avec le VIH dans les huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre,
- Une diminution de l'espérance de vie de plus de 10 ans,
- Plus de 4 millions de décès cumulés,
- Plus de 3 millions d'orphelins,
- Des effets négatifs sur tous les secteurs du développement.

La lutte contre le SIDA nous concerne tous.

C'est une question de développement national.

Des stratégies adéquates s'imposent pour faire face à l'épidémie.

5.7. Présentation du modèle RAPID du Mali

par Monsieur Modibo Maïga de Policy/Mali

Le sigle RAPID signifie ressources pour l'analyse de la population et de son impact sur le développement. Ce modèle a été élaboré par le ministère de la Santé du Mali en collaboration avec POLICY PROJECT de Futurs Group.

Le groupe de travail est parti de deux problématiques, à savoir:

- l'impact de la croissance démographique sur les secteurs socio-économiques d'ici à l'an 2025,
- les effets de la fécondité élevée sur la santé de la mère et de l'enfant pour montrer le profil démographique et ses perspectives d'évolution.

Les principaux résultats du modèle RAPID peuvent être résumés comme suit:

Démographie

- Population jeune à dominance féminine
 - * (46 % de la population a moins de 15 ans)
 - * (51 % de la population est composée de femmes)
- Temps de doublement: 22 ans
 - * Mortalité en baisse
 - * Fécondité constamment élevée

Impact de la croissance démographique sur les secteurs socio-économiques d'ici à l'an 2025

- Santé
- Education
- Economie et emploi
- Urbanisation et environnement. Besoins plus accrus:
 - * Personnel
- Médecins, infirmiers, sages-femmes
 - * Infrastructure
- Plus de 70 nouveaux centres de santé chaque année
 - * Ressources financières
- Plus de 2 milliards de FCFA additionnels chaque année pour le budget de la santé

Pour l'éducation, on note:

- Population scolarisable
 - * Augmentation de 94 000 enfants scolarisables par an
- Nouveaux besoins
 - * Plus de 2600 nouvelles salles de classes par an
 - * Plus de 2700 nouveaux enseignants par an
 - * Près de 10 milliards FCFA additionnels par an

Economie et emploi; conséquences sur la sécurité alimentaire:

- Risque de baisse de la production agricole par habitant à terme.
- Morcellement accéléré des terres cultivables du fait de la croissance démographique.
- Risques d'insécurité alimentaire à terme.

Economie

- Besoins en nouveaux emplois de plus en plus croissants: plus de 340 000 nouveaux emplois en 2025.
- Accroissement élevé du nombre d'enfants à charge.
- Diminution sensible de la superficie cultivable par habitant.
- Paupérisation grandissante.

Urbanisation et environnement,

- Population urbaine en forte croissance,
- Importants besoins en logements,
- Besoins accrus en eau potable,
- Problèmes d'évacuation des déchets,
- Consommation élevée de bois,
- Pollution atmosphérique accrue.

Effets de la fécondité élevée sur la santé de la mère et de l'enfant

Faible utilisation de la contraception: 80 % de la demande totale en PF reste non satisfaite

Il en résulte:

- des grossesses non désirées,
- des avortements provoqués,
- des infanticides,
- et autres graves conséquences (décès, stérilité, déscolarisation, etc.).

Mortalité élevée chez les nouveau-nés (enfants de moins d'un mois)

- 57 nouveau-nés sur 1 000 naissances vivantes décèdent.
- soit en moyenne, plus de 80 nouveau-nés qui meurent chaque jour au Mali.

Mortalité infantile élevée

- 113 enfants sur 1 000 naissances vivantes décèdent avant leur premier anniversaire,
- soit près de 7 enfants de moins d'un an qui meurent chaque heure en moyenne au Mali.

Mortalité élevée chez les moins de 5 ans

- 229 enfants sur 1 000 naissances vivantes décèdent avant leur cinquième anniversaire
- soit un enfant de moins de 5 ans qui meurt toutes les 5 minutes en moyenne au Mali.

Mortalité maternelle très élevée

- 582 femmes meurent en couche sur 100 000 naissances vivantes;
- soit en moyenne, une femme qui meurt en couche toutes les 3 heures au Mali.

La planification familiale sauve des vies

- Dans le monde, 10 000 femmes meurent chaque semaine parce qu'elles n'ont pas eu accès à la PF;
- Chaque minute, une femme dans le monde meurt des suites de sa grossesse, de son accouchement ou d'un avortement provoqué.

Droits en matière de contraception

- «Tout individu, tout couple a le droit d'accéder librement à des services de santé de la reproduction et de bénéficier des soins de la meilleure qualité possible»;
- «Les membres du couple et les individus ont le droit de décider librement avec discernement du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leurs naissances et de disposer des informations pour ce faire.»

Toute femme a le droit de recourir à la contraception pour accroître ses chances de survie, ainsi que les chances de survie de ses enfants.

En résumé

- La faible prévalence contraceptive accroît les risques:
 - * de grossesses précoces, rapprochées et tardives;
 - * d'avortements provoqués.
- La fécondité élevée accroît la mortalité maternelle et infantile.
- La PF améliore la qualité de la vie et sauve beaucoup de vies de femmes et d'enfants.

Stratégies

- améliorer la qualité de la vie à travers:
 - * des efforts de développement accrus dans tous les secteurs;
 - * la promotion de la planification sociale.
- renforcer le plaidoyer pour obtenir une meilleure implication des décideurs,
- promouvoir le changement de comportement en matière de PF,
- améliorer la qualité des prestations de services,
- mettre en œuvre la politique nationale de population,
- promouvoir la multi-sectorialité et le partenariat.

Conclusion

- La fécondité élevée a des conséquences énormes sur tous les secteurs de développement du Mali.
- La faible prévalence contraceptive fragilise la santé de la mère et de l'enfant.

La clé du développement du pays passe donc par une meilleure maîtrise de la croissance démographique.

5.8. Interventions des représentants des institutions et organismes régionaux et internationaux

Il s'agit de:

- ◆ CEFA de LOME
- ◆ CEPED
- ◆ IPPF
- ◆ POLICY PROJECT
- ◆ UEPA.

Chaque représentant a tenu à assurer la visibilité de son institution en passant en revue ses interventions à venir, en vue d'une étroite collaboration avec les pays.

Principales recommandations issues des discussions de la journée:

- statuer sur le cas des anciens membres du réseau des parlementaires;
- pérenniser les activités du réseau des parlementaires par la création d'une cellule de suivi à l'instar de la Gambie avec la nomination d'une personne ressource;
- prendre en compte dans tout bilan l'action des Gouvernements;
- limiter les activités du réseau des parlementaires au plaidoyer et laisser l'IEC aux ONG;
- faire un plaidoyer auprès du gouvernement gambien sur la nécessité de chercher un local pour le réseau des parlementaires;
- renforcer les capacités des parlementaires en technique d'élaboration de lois,
- le gouvernement gambien en collaboration avec le CERPOD et le FNUAP doivent œuvrer pour l'organisation d'un atelier de relance pour la création d'un réseau unique des journalistes en population et développement;
- renforcer la recherche comparée au niveau du CERPOD; pour ces comparaisons, le CERPOD est invité à utiliser les données les plus récentes issues des pays plutôt que d'utiliser les données des Nations Unies;

- le CERPOD est invité à approfondir ses recherches;
- intégrer le VIH/SIDA dans tous les projets et programmes;
- faire un appel aux pays pour revoir la disponibilité des services afin de réduire la mortalité maternelle;
- les pays doivent penser à de nouveaux modèles d'intégration de la variable démographique, à l'instar de la Tunisie qui utilise la population comme variable endogène;
- le Cap Vert doit penser à organiser des ateliers nationaux pour faire face aux problèmes de langues;
- le CERPOD doit assurer une meilleure exploitation des rapports pays.



Une vue du secrétariat de la réunion de gauche à droite: Mme Tall Katy Diop, secrétaire à la DPRH/Dakar et Mme Coulibaly Salimata Diallo, secrétaire de direction au PMPD/CERPOD/INSAH.

ANNEXES

Annexe A

Programme de la réunion

Liste des points inscrits à l'ordre du jour

1. Enregistrement des participants
2. Accueil et installation des invités et des officiels
3. Cérémonies d'ouverture
4. Mise en place du bureau de la réunion
5. Présentation du rapport PAO+5 du CILSS sur la coordination régionale des activités de mise en œuvre du PAO au niveau sous-régional
6. Présentation du bilan des politiques de population au Sahel
7. Présentation des rapports nationaux PAO+5 des neuf pays membres du CILSS
8. Présentation du rapport PAO+5 du coordonnateur régional du réseau des parlementaires sahéliens
9. Présentation du rapport PAO+5 du coordonnateur régional du réseau des ONG sahéliennes
10. Présentation du rapport PAO+5 du coordonnateur régional du réseau des journalistes sahéliens
11. Présentation de modèles (AIM régional, AIM Mali)
12. Présentation de quelques résultats de recherche du CERPOD
13. Concertations entre différentes catégories d'acteurs (coordonnateurs des politiques de population, réseaux des parlementaires, réseaux des ONG, réseaux des journalistes) : quatre séances parallèles.
14. Lecture et adoption des recommandations de la réunion
15. Clôture de la réunion
16. Départ des participants

Annexe B

B.I. Discours d'ouverture

du Dr. Idriss Oumar Alfaroukh

Directeur général de l'Institut du Sahel (INSAH) CILSS
Bamako, Mali

Excellence Madame la ministre du Commerce;

Excellence Messieurs les membres du gouvernement;

Messieurs les honorables députés des pays membres du CILSS;

Monsieur le représentant de l'USAID;

Monsieur le représentant de l'IPPF;

Monsieur le président du CEPED;

Monsieur le représentant du Futures Group International;

Messieurs les représentants de POLICY Project;

Messieurs les coordonnateurs nationaux des politiques de population;

Messieurs les secrétaires permanents du CONACILSS;

Messieurs les représentants de POLICY Project;

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs nationaux et régionaux des différents réseaux de politique de population;

Messieurs le conseiller en réflexions stratégiques/CILSS;

Monsieur le représentant du POPULATION COUNCIL;

Monsieur le représentant du FNUAP;

Monsieur le représentant de l'IRD.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez moi tout d'abord, de remercier les autorités gouvernementales du Sénégal qui ont bien voulu accepter d'abriter les travaux de la présente réunion des experts sur l'évaluation du programme d'action de Ouagadougou concernant la population et le développement durable au Sahel après cinq ans d'application (PAO+5).

La tenue de cette réunion ici à Dakar illustre clairement l'intérêt et le soutien constants que les autorités sénégalaises ont toujours manifestés à l'endroit du CILSS et de ses activités.

Comme vous le savez, le mandat général du CILSS est de « s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification pour un nouvel équilibre écologique ».

Dans le cadre de ce mandat, les problèmes de population sont loin d'être des questions marginales comme certains ont pu le penser, mais constituent une préoccupation majeure et leur résolution est une des missions essentielles assignées à notre organisation.

Je rappelle que la première conférence des ministres du CILSS chargés de la population, tenue à Ouagadougou (BURKINA FASO) les 16 et 17 octobre 1997, a adopté un programme d'action concernant la population et le développement durable au Sahel et une déclaration qui confère au programme majeur population et développement (CERPOD), agissant au nom de l'ensemble du CILSS, la mission de coordonner au plan régional, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dudit programme.

Le programme d'action de Ouagadougou intègre toutes les préoccupations pertinentes pour la région sahélienne de la conférence de RIO sur l'environnement et le développement tenue en 1992, de la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, de la conférence mondiale sur les femmes organisée à Beijing en 1995, du sommet mondial sur le développement social tenu à Copenhague en 1995 et d'autres conférences internationales auxquelles ont pris part les Etats membres du CILSS avant la tenue de la première conférence des ministres du CILSS chargés de la population en octobre 1997 à Ouagadougou.

Mesdames, Messieurs,

L'élaboration du programme d'action de Ouagadougou a donné lieu à de très larges consultations au niveau de chaque pays en impliquant les structures nationales chargées de coordonner les politiques et les programmes de population, les parlementaires, les ONG/associations, les journalistes dans les comités nationaux préparatoires et dans les délégations nationales qui ont participé aux travaux de la conférence.

Dans le cadre du suivi de ce programme d'action, le CILSS à travers l'INSAH a associé et accompagné tous ces acteurs sahéliens impliqués dans les questions de population et développement et en déterminant avec chaque groupe d'acteurs la contribution qui est attendue de lui.

Le programme majeur population et développement (CERPOD) a réuni :

- les coordonnateurs nationaux des politiques de population en avril 1998,
- les responsables des organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans la mise en œuvre des politiques et programmes de population en août 1998 à Bamako et en novembre 2000 à Banjul,
- les journalistes membres du réseau sahélien de diffusion de l'information en population et développement durable en décembre 1998 à Dakar et en février 2001 à Niamey,
- les parlementaires en avril 1999 à Dakar et en juillet 2000 à Ouagadougou,
- ceci pour définir avec chaque catégorie d'acteurs un cadre précis de collaboration et pour évaluer sa contribution à la mise en œuvre du PAO.

Je saisis cette occasion pour adresser les vives félicitations et les encouragements du CILSS à tous ces groupes et réseaux nationaux et régionaux pour les efforts déployés, les travaux réalisés et les résultats obtenus dans l'accomplissement de leur mission dans un contexte que nous reconnaissions difficiles.

La présente réunion qui s'inscrit dans le cadre du mécanisme général de suivi et d'évaluation du PAO mis en place par l'INSAH a pour objectif principal de faire le bilan des actions de mise en œuvre du PAO au cours des cinq dernières années pour les niveaux national et régional et de faire des recommandations pertinentes pour améliorer la mise en œuvre du programme d'action dans les Etats membres du CILSS pour les prochaines années.

L'évaluation du PAO cinq ans après son adoption (PAO+5) est donc un moment important car il s'agira au cours de cette réunion technique qui regroupe les experts des neuf pays membres, les partenaires au développement et les acteurs de la société civile (réseaux des parlementaires, des ONGs et des journalistes) de mesurer ce qui a été réalisé au cours des cinq dernières années par les pays et le CILSS, ce qui reste à faire et ce qu'il faut faire durant les prochaines années en matière de population et développement au Sahel.

Mesdames, Messieurs

A la fin de vos travaux, des réponses appropriées devraient être trouvées aux interrogations principales suivantes :

- Comment contribuer encore plus efficacement à la mise en œuvre du PAO, comment mieux le valoriser ?
- Comment améliorer l'implication des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre du programme d'action de Ouagadougou et favoriser la coopération intra et inter réseaux ?
- Quel cadre de collaboration établir entre le CILSS et les différents acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de la population et du développement ?

Je voudrais vous assurer dès maintenant que le secrétariat exécutif du CILSS examinera avec beaucoup d'attention les conclusions qui seront issues des travaux de cette importante réunion et les soumettra au conseil des ministres du CILSS.

Permettez moi madame la ministre, mesdames, messieurs les invités de rappeler le soutien important de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) dans le cadre des activités de suivi de la conférence de Ouagadougou.

Par ma voix, le CILSS renouvelle ses remerciements à l'USAID pour son soutien constant.

Que nos partenaires du Futures Group International et plus particulièrement l'équipe du POLICY PROJECT trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements, en même temps que notre engagement à poursuivre le travail commencé ensemble depuis la conception du programme d'action de Ouagadougou.

Mesdames et Messieurs, j'adresse les sincères remerciements du CILSS à tous les partenaires au développement ici présents et à ceux qui n'ont pu faire le déplacement de Dakar pour des raisons de calendrier pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'endroit du CILSS et de ses activités. Je leur exprime ici, de façon solennelle, la disponibilité du CILSS et son programme majeur population et développement (CERPOD) à l'Institut du Sahel à nouer ou à renforcer des rapports de coopération et de partenariat mutuellement avantageux.

Quant à vous madame la ministre, la disponibilité et la sympathie que vous manifestez à l'endroit de notre institution constituent pour l'ensemble du personnel une raison supplémentaire de persévéérer pour mériter toujours plus cet honneur.

A vous même et à l'ensemble du gouvernement sénégalais, nous vous renouvelons nos remerciements pour le soutien à notre organisation commune le CILSS.

Je souhaite plein succès aux travaux et vous remercie de votre aimable attention.

B.2. Discours d'Ouverture

de monsieur le ministre de l'Economie et des Finances

Mesdames, Messieurs, les ministres,

Monsieur le directeur de l'Institut du Sahel (INSAH)

Monsieur le directeur du programme majeur population/développement (CERPOD)

Mesdames, Messieurs les experts représentant les pays du CILSS

Mesdames, Messieurs les experts représentant les organismes régionaux et internationaux de recherche

Mesdames, Messieurs,

Honorables invités,

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est significative à plus d'un titre. Il s'agit de jeter ensemble un regard critique sur la traduction en actes des recommandations du Programme d'action de Ouagadougou sur la population et le développement durable au Sahel (PAO) adopté en 1997 par les ministres du CILSS chargés des questions de population.

Permettez moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans notre pays le Sénégal, qui se fait une haute idée de la « térranga » c'est à dire l'hospitalité.

Mesdames, Messieurs,

D'importants moyens ont été mis à notre disposition pour que cet atelier régional d'évaluation du PAO se déroule dans les meilleures conditions possibles et je tiens à en remercier du fond du cœur l'Institut du Sahel.

En décidant en 1997 d'adopter ce Programme d'action, le CILSS a opportunément réagi à une problématique triple qui appelle des choix stratégiques décisives: la croissance démographique, ses effets pervers sur le développement et la dégradation accélérée de l'environnement.

Mais les problèmes de population en général, leurs incidences sur les stratégies et programmes de développement, ont toujours constitué de façon permanente pour les Etats membres du Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) une préoccupation majeure.

Cette préoccupation a été réaffirmée au terme du processus qui a conduit à la formulation par les sahéliens eux-mêmes, pour la première fois dans leur histoire, d'une vision de l'avenir du Sahel au xxie siècle.

« Un Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productif et compétitif », telle est cette image du futur des sociétés sahéliennes.

Aussi, la priorité absolue, selon l'initiative Sahel 21, doit-elle être accordée au développement des ressources humaines, l'homme et la femme devant être au centre des questions de développement.

Mesdames, Messieurs,

Le Programme d'action de Ouagadougou a été élaboré dans un contexte marqué par les vicissitudes climatiques qui restent encore des facteurs qui déterminent les processus de dégradation des écosystèmes sahéliens.

Par ailleurs, dans notre sous région, les résultats de recherche les plus récents font état d'une situation

socio-démographique encore perfectible, malgré certains acquis en terme d'amélioration des taux de prévalence contraceptive, de baisse de la mortalité générale, d'amélioration des rapports de genre et de promotion du statut de la femme.

En effet, le tableau des indicateurs démo-socio-économiques affiche encore des tendances lourdes dont les caractéristiques essentielles peuvent être résumées comme suit:

- une fécondité encore élevée, une femme en fin de vie féconde ayant en moyenne six enfants, cinq pour l'ensemble de l'Afrique;
- une mortalité importante, notamment la mortalité infanto-juvénile et la mortalité maternelle. Dans certains pays sahéliens, près d'un enfant sur trois nés vivants meurt avant d'avoir cinq ans. La mortalité maternelle se situe aux environs de 800 décès pour 100 000 naissances vivantes;
- une population jeune, 47 % ont moins de 15 ans tandis que 4 % ont plus de 60 ans;
- des migrations internationales importantes, mais mal connues: un nombre considérable de sahéliens dont la plupart sont à la recherche d'un emploi émigre chaque année en direction d'autres pays de l'Afrique, d'Europe et d'autres continents du monde;
- une urbanisation accélérée, concomitante à un exode rural préoccupant qui vide les zones rurales de leurs éléments les plus dynamiques du fait de la pauvreté sévère qui règne dans l'hinterland des pays sahéliens;
- une insécurité alimentaire quasi endémique qui concerne 40 % de la population sahélienne et en particulier les femmes, les sans-emploi et les ménages dans les zones rurales.

Par ailleurs, si l'on se réfère aux projections démographiques élaborées par le CERPOD, on constate, quel que soit le scénario envisagé, la population sahélienne va plus que doubler en 2020, passant ainsi de 53,8 millions en 1997 à 72 millions en 2010, pour s'établir à 115 millions d'âmes en 2020.

Cela signifie qu'on ne saurait trouver des solutions durables aux problèmes de sécurité alimentaire, d'environnement, de santé de la reproduction et de pauvreté sans résoudre les questions démographiques.

Mais, Mesdames, Messieurs,

Il faut garder l'espoir, car je suis persuadé qu'en articulant mieux les objectifs socio-économiques et les objectifs socio-démographiques, en étendant la portée et l'efficacité des programmes démographiques et en s'assurant de la disponibilité des ressources à long terme, on ouvrira la voie à un développement soutenu et viable.

Par ailleurs, l'état de la mise en œuvre des objectifs et engagements que polarisent les 15 chapitres du PAO autorise un tel espoir.

En effet, de 1997 à nos jours, cinq années se sont écoulées au cours desquelles bien des efforts ont été consentis par les neufs pays du CILSS pour assurer un développement humain renforcé, durable et équitable. Je n'en veux pour preuves que:

- ◆ L'adoption par nos chefs d'Etats d'un cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel;
- ◆ La formulation, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de population par presque tous les pays sahéliens qui ont capitalisé au moins vingt ans d'expérience dans ce domaine;
- ◆ L'actualisation des politiques de population par certains pays du Sahel pour contextualiser les nouveaux concepts et paradigmes issus des dernières conférences internationales du millénaire passé, notamment la santé de la reproduction, le genre, le développement humain durable, la pauvreté etc.
- ◆ La définition et la mise en place de cadres et de mécanismes institutionnels plus opérationnels pour

- la mise en œuvre des politiques de population;
- ♦ L'émergence de nouveaux partenaires en population/développement issus de la société civile avec la mise en place d'ONG, d'associations, de réseaux, par les parlementaires, journalistes et experts sahéliens;
- ♦ L'opérationnalisation du concept de genre dans les politiques et programmes de développement;
- ♦ La formulation et l'exécution d'importants programmes sectoriels prenant en charge la santé de la reproduction et mettant l'accent sur la santé de la mère et de l'enfant avec l'appui très apprécié de nos partenaires;
- ♦ L'accent mis sur la santé des adolescents ainsi que leur promotion socio économique;
- ♦ Les importantes mesures entreprises à tous les niveaux pour réduire les écarts entre les filles et les garçons dans le domaine de l'éducation;
- ♦ les programmes d'accompagnement de l'INSAH comme le programme majeur en population et développement (CERPOD) dont les ressortissants des pays du CILSS ont pu bénéficier pour renforcer leurs capacités;

Si nous avons pu parvenir à ces résultats, c'est parce que notre objectif a toujours été de nous servir de la diversité comme source de force et d'unité en vue d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Ouagadougou pour un Sahel meilleur.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, au regard de ces importants acquis, il s'agit de ne pas verser dans l'autosatisfaction. Il s'agit surtout de regarder l'avenir avec sérénité et détermination, car plus que jamais nous sommes encore confrontés à de nouveaux défis qui ont pour noms : intégration dans la mondialisation, insécurité générale, aggravation de la pauvreté, recherche d'alternatives aux financements des stratégies du développement, renforcement des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

En effet, il nous semble juste et opportun de relever que la mondialisation est un enjeu central de l'évolution du monde actuel; cependant, il s'agira de faire en sorte que les avantages qu'on peut en attendre l'emportent sur les inconvénients qu'elle comporte, que ses bénéfices, notamment les technologies nouvelles, soient équitablement répartis au niveau des pays, notamment ceux du Sahel.

Ces dernières années, l'approfondissement de la pauvreté a amené nos pays à adopter des stratégies de réduction de la pauvreté; il s'agira avec le concours de nos partenaires de les opérationnaliser en mettant l'accent, entre autres, sur la maîtrise des tendances démographiques défavorables et en impliquant toutes les couches de la population.

En outre, la menace de la paix mondiale qui est une des caractéristiques du début de ce millénaire et l'insécurité résultant des différentes formes d'exclusion doivent nous amener à accorder plus d'importance à la prévention des conflits dans notre sous-région et à leurs conséquences sur les mouvements migratoires.

De plus, on s'accorde aujourd'hui à penser que le respect des droits de l'homme, des règles de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la gestion du développement constitue des conditions incontournables pour réaliser nos objectifs de développement bien explicités dans le cadre stratégique de la Déclaration internationale du millénaire de septembre 2000 élaborée sous l'égide des Nations Unies et donnant une place primordiale aux questions de population/développement.

Mesdames, Messieurs,

Pour finir mon propos, je voudrais exprimer ma satisfaction et mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la préparation de l'atelier régional d'évaluation du Programme d'action de

Ouagadougou.

J'aimerais aussi remercier les délégations des Etats membres. Cet atelier est le fruit de mois de préparatifs intenses et je mesure la dimension des efforts que vous avez déployés pour qu'il soit couronné de succès. Notre gratitude va également aux organisateurs. En particulier, nous remercions le directeur de l'Institut du Sahel et le responsable du CERPOD d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de choisir le Sénégal pour la tenue de l'atelier.

Permettez-moi aussi de faire une mention spéciale à l'ensemble de nos partenaires, IPPF, POLICY PROJECT, USAID qui ont contribué à la tenue de cet atelier régional et ne cessent de nous appuyer dans nos actions quotidiennes.

Permettez-moi enfin d'adresser mes vives félicitations au directeur de la Planification des ressources humaines, ainsi qu'à ses collaborateurs qui ont pendant plus d'un mois donné le meilleur d'eux mêmes pour coordonner l'élaboration du document national du Sénégal et veiller à la bonne organisation de cette importante rencontre.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier régional d'évaluation du Programme d'action de Ouagadougou sur la population et le développement durable au Sahel (PAO +5).

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe C

Liste des Participants

I. BURKINA FASO

MME SAMADOULOUGOU DELPHINE

Secrétaire Permanent du Conseil National de Population
 BP: 01 BP 6464 Ouagadougou 01 BURKINA faso
 Tél: 31 82 74 / 26 92 33
 Fax: 31 82 74/33 66 23
 Email: delphinesama@yahoo.fr

M. GUE BÉLI ETIENNE

Député à l'Assemblée Nationale, membre du réseau des parlementaires en Population et Développement
 BP: 01- BP 425
 Tél.: 37 35 75/24 97 77
 Fax:
 Email:

MME ILBOUDO MARCELINE

Présidente du Réseau des journalistes en Population et Développement
 BP: 01BP 507 Ouagadougou 01
 Tél.: (226) 31 22 89
 Fax: (226) 31 03 62
 Email: marceline9@yahoo.fr

MME THIOMBIANO BRIGITTE

Présidente du Réseau des ONG en Population et Développement
 BP: 01 BP 4686 Ouagadougou
 Tél.: (226) 30 72 59/D: 30 75 96/P: 83 32 04
 Fax: (226) 30 72 59
 Email: cps.burkina@fasonet.bf

MME KADEOUA TAMINY MARIE CLAIRE

Secrétaire Permanent du CONACILSS
 BP: 01 BP 2418 Ouaga 01
 Tél.: (226) 32 41 29
 Fax: (226) 31 04 55
 Email: conacils@cenatrin.bf

2. CAP VERT

M. VICTOR BAESSA

Député à l'Assemblée Nationale du Cap Vert, Coordinateur du Réseau des Parlementaires
 BP: 20 A
 Tél.: (238) 60 80 00/62 42 92/P: 92 24 41
 Fax: 624.292
 Email: marvicbaessa@cvtelecom.cv

MME ISABEL MEDINA

Point Focal Réseau des Journalistes/Cap Vert
 BP: 240 A Praïa
 Tél.: 60 80 08 – 93 99 22
 Fax:
 Email: medisacv@yahoo.com.br

MME CONCEIÇÃO FORTES

ONG VERDAFAM – Association Cap verdienne pour la Protection de la Famille
Titre: Directrice Exécutive
 BP: 503
 Tél.: 61 20 63
 Fax: 61 20 42
 Email: verdefam@cvtelecom.cv

MME ELISA PINTO MONTEIRO
Secrétaire Permanent du CONACILSS
 BP: 115
 Tél.: (238) 61 57 16 – 61 69 02
 Fax: (238) 61 69 06
 Email: elisam@ma.gov.cv

M. ANTONIO PIRES
Directeur Général du Plan – coordinateur du projet
 BP: 30
 Tél.: (238) 60 75 21/22
 Fax: (238) 60 75 32
 Email: apires@govl.gov.cv

M. JACQUES ANGELO SANTOS
UNFPA
 CP 62 — Praia
 Tél.: (238) 62 11 29
 Fax: (238) 62 13 39
 Email: jacky.santos@undp.org • santosj4160@yahoo.com

3. GAMBIE

Ms. AWA D.A.A. DEM
Population Policy Acting Coordinator
 P.O. Box:
 Tél.: (220) 22 41 43/22 45 61 — Portable: 77 65 39
 Fax: (220) 22 70 34/22 40 12
 Email: awadem@hotmail.com

HON. FABAKARY TOMBONG JATTA
Network of Parliamentarian
 P.O. Box:
 Tél.: (220) 22 83 05/Portable: 91 31 60
 Fax: (220) 22 51 23
 Email: icjagne@hotmail.com

M. ABDOULIE GASSAMA
Network of Journalists
 P.O. Box: C/O RADIO GAMBIA BANJUL THE GAMBIA
 Tél. (220) 49 73 39/92 82 20
 Fax: 220 49 59 23
 Email: agassama@hotmail.com

M. YANKUBA DIBBA
Ngo focal point
 P.O. Box: 325 Banjul
 Tél. (220) 39 14 73/90 23 25
 Fax: 220 39 24 63
 Email: gfpa@ganet.gm

M. TAMSIR ANN
Co-ordinator
Network of Parliamentarians National Assembly of the Gambia
 Tél.: 22 83 05
 Fax: 22 51 23
 Email: icajagne@hotmail.com

4. GUINEE BISSAU

M. ANTONIO TOMÉ VAZ
Le Point focal du Réseau des parlementaires impliqués dans la mise en œuvre du PAO
 BP: 200
 Tél.: (245) 20 65 26 – Bur: (245) 25 29 06 -
 Fax: (245) 21 14 14
 Email: antovaz@hotmail.com

M. ANICETO ALVES

Le point focal du réseau des journalistes impliqués dans la mise en œuvre du PAO
 BP: 54
 Tél.: (245) 20 36 21
 Fax: (245) 21 24 25
 Email: anicetoalves@yahoo.br

M. CÉZAR RODRIGUES

Le point focal du Réseau des ONG impliquées dans la mise en œuvre du PAO
 BP: 455 – 1034 codex Bissau
 Tél.: (245) 22 24 94/22 37 69
 Fax: (245/22 24 94
 Email: aguibef@mail.eguitel.com

M. ANSU CAMARA

Le Secrétaire Permanent du CONACILSS
 BP: 71 Bissau Guinée — Bissau
 Tél.: (245) 22 12 00/22 30 43
 Fax: (245) 22 10 19
 Email: gmagricultura@hotmail.com

5. MALI**M. BIBI DIAWARA**

Coordinateur à la CENACOPP
 BP: E791
 Tél.: 222 82 00
 Fax: 223 51 07
 Email: cellule_nacopp@timbagga.com.ml

HONORABLE DAOUDA TOURE

Président du Réseau des Parlementaires
 BP: E 389 Bamako
 Tél.: (223) 674 73 67/678 28 95
 Fax: (223) 221 03 74
 Email:

M. IBRAHIM MAÏGA

Coordinateur du Réseau des Journalistes
 BP:
 Tél.: 229 51 72
 Portable: 678 15 40
 Fax:
 Email: ibrahimmaiga@yahoo.fr

M. MOUNTAGA TOURÉ

Directeur Exécutif AMPPF/Mali, Point focal des ONG Sahéliennes au Mali
 BP: 105 Bamako — MALI
 Tél.: 222 44 94
 Fax: 222 26 18
 Email: mntour@datatech.net.ml • amppf@datatech.toolnet.org

M. SÉKOU ABBA CISSÉ

Conacilss
 BP: 61 Bamako/MAEP
 Tél.: (223) 222 86 67
 Fax: (223) 222 86 67
 Email: conacilss@mdr-mali.org

6. MAURITANIE**M. BABAH OULD AHMED BABOU**

Député, Président du Réseau des Parlementaires Population et Développement Assemblée Nationale/Mauritanie
 BP: 185 Nouakchott
 Tél.: (222) 525 18 84 – Portable: 641 27 38
 Fax: (222) 525 70 78
 Email: babah.baba@caramail.com

M. MOHAMED LEMINE OULD SIDI HAMED*Coordinateur du Réseau des journalistes*

BP: 223

Tél.: (222) 643 22 68/525 62 59/525 58 27

Fax: (222) 525 31 49

Email: mlshamed@yahoo.fr

M. MHAMED OULD BOUBOUTT*Directeur Adjoint de la Direction D S*

BP: 238

Tél.: 529 89 00/525 00 39/661 62 41

Fax: 525 31 49

Email: mbouboutt@yahoo.fr

MME DIALLO MARIEM*Point focal réseau des ONG/Mauritanie*

BP: 483

Tél.: (222) 643 31 44/525 12 73

Fax: (222) 525 93 82

Email: institutmdiallo@yahoo.fr

M. ABDOU SALAM YOUSSEOUF DIALLO*Point focal réseau ONG/Mauritanie*

BP: 483

Tél.: (222) 671 61 06

Fax: (222) 525 93 82

Email: institutmdiallo@yahoo.fr

7. NIGER**M. GARBA BASSIROU***Coordonnateur National des Politiques de Population*

BP: 11286 Niamey

Tél.: (227) 72 36 77

Portable: (227) 73 27 22

Fax:

Email: dir.pop@caramail.com

M. ALY MOUSSA*Point Focal du Réseau des Journalistes impliqués dans la mise en œuvre du PAO*

BP: 11158

Tél.: (227) 74 08 09/74 08 08

Fax: (227) 73 30 90

Email: anpniger@intnet.ne

M. MAÏDAGI ALLAMBEYE*2ème Vice président de l'Assemblée Nationale du Niger/Rapporteur Réseau Population*

BP 12234 — Niger

Tél. (227) 72 38 29/73 89 45 • Portable (227) 99 65 95

Fax (227) 72 43 08

Email:

MME ABDOU LAYE KADIDIATOU LY*Présidente de l'ANBEF/Niger*

BP: 11690

Tél.: 75 38 01/73 42 51

Fax:

Email: anbef@intnet.ne

M. MOROU ALASSANE*S.P. du Conacils*

BP: 12091

Tél.: (227) 73 2570

Fax: (227) 73 25 70

Email: conacils@intnet.ne

8. SENEGAL

MME ROKHAYA SÈNE

Coordonnateur national de la politique de population — Ministère de l'Economie et des Finances

Tél.: 823 29 93

Portable: 554 04 26

Fax:

Email: rokhayasene81@hotmail.com

M. ABDOUL AZIZ DHIEDHIOU

Secrétaire Permanent du CONACILSS/Sénégal

Tél.: (221) 821 24 61

Portable:

Fax: (221) 823 60 30

Email: conacils@sentoo.sn

M. MOHAMED SANKHARÉ

Directeur des Etudes de la Planification et de la Formation — Ministère de la Jeunesse

Tél.: 849 59 16

Portable: 635 95 96

Fax: 822 97 64

Email: mohamedsankhare@hotmail.com

M. FAMARA SARR

Coordonnateur du Réseau des Parlementaires en Population/Développement

BP: 86 Place Soweto A.N Dakar

Tél.: 823 52 90/832 15 33

Portable: 644 79 87

Fax: 823 52 90

Email: parlpop@sentoo.sn ou famarasarr@hotmail.com

M. MOMAR LÔ

Coordonnateur Régional des Réseaux des Parlementaires sur la Pop. Dévelop.

BP: 86 Dakar

Tél.: (221) 823 52 90/832 23 85

Portable: (221) 634 31 90

Fax (221) 823 52 90

Email: momarlouga@yahoo.fr

M. EL BACHIR SOW

Coordonnateur Régional du Réseau des Journalistes Sahéliens en Pop. Dévelop.

BP: 92 Journal « Le Soleil »

Tél.: (221) 859 59 10

Portable: (221) 637 74 19

Fax: (221) 859 60 50

Email: kontorkael@hotmail.com

M. OUMY DIAGNE NDIAYE

Chef de la Division Population — Direction de la Planification des Ressources Humaines

Ministère de l'Economie et des Finances

BP 4010

Tél.: 823 29 93

Email: odnjaay@hotmail.com

M. MADY FOUNÉ DIABY

Chef de la Division de la Planification Sociale

DPRH/Ministère des Finances

BP 4010

Tél.: 823 2993

Email: mady_diaby@hotmail.com

MME ADJA KHADY SARR KOURESSY

Documentaliste à la DPRH

BP: 4010

Tél.: 821 30 10

Email: khady_oumar@yahoo.fr

M. MAMADOU GUÈYE

Gestionnaire DPRH/Dakar
 BP: 4010
 Tél.: 821 30 84
 Email: catydiop@yahoo.fr

MME TALL CATY DIOP

Secrétaire à la DPRH/Dakar
 BP: 4010
 Tél.: 821 30 84
 Email: catydiop@yahoo.fr

MME NDIAYA NDEYE NDOYE

Conseillère Technique chargée des questions de femmes — Ministère de la famille et de la solidarité nationale
 BP: 24083 ouakam Dakar
 Tél.: 849 70 69
 Portable: 689 29 99
 Email: issadaba@yahoo.fr

M. ABDOU ISSA DIENG

Sociologue — Conseiller en Technique Population — Ministère de la Santé Dakar
 Tél.: 821 57 61
 Email: abdouidieng@yahoo.fr

9. TCHAD**M. BAULMBAYE NGARAUD**

Représentant du Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération
 BP 286 N'Djaména
 Tél.: (235) 51 82 67
 Fax:
 Email: rbaulmbaye@yahoo.fr

M. KOI PIERROT GANDA

Point Focal Réseau des Journalistes/Tchad
 BP: 5846
 Tél.: (235) 52 35 48 Portable: (235) 29 21 61/28 86 43
 Fax: (235) 51 84 12
 Email: koiganda@yahoo.fr

M. KEUMAYE IGNÉGONGBA

Point Focal Réseau des ONG/Tchad — Secrétaire Exécutif Association Tchadienne pour l'Etude de la Population
 BP: 4377
 Tél.: (235) 29 43 30/53 41 53
 Fax: (235) 51 84 12
 Email: kignegongba@yahoo.fr • Keumaye.ignegongba@undp.org

M. BITANGUI OUSMANE

Secrétaire Permanent du Conacilss
 BP: 441
 Tél.: (235) 52 38 97/29 31 67
 Fax: (235) 52 51 19
 Email: conacilss@intnet.td • ousmab2000@hotmail.com

PRIS EN CHARGE PAR LE FNUAP**M. NINGAM NGAKOUTOU**

BP 4067
 Tél. 52 35 48
 Fax:
 Email: ninkoutou@yahoo.fr

M. TAÏKI ZEUNE*Direction de la Coordination des Activités en matière de Population**Ministère du Plan, Développement et Coopération*

BP: 286

Tél.: 52 35 48

Portable: 28 95 92

Email: djourbe@yahoo.fr

M. DJI MALLA

BP: 4064

Tél.: 51 43 37

Fax: 51 41 83

Email: astbef@intnet.td

PRIS EN CHARGE PAR LE PPLS**M. NGONIRI NODJIMBATEM JOEL**

BP: 286

Tél.: 52 35 49

Fax: 29.63 45

Email: nngoniri@yahoo.fr

M. KOULADINGAR KAHA DAKOR

BP: 456

Tél.: 52 66 95/27 22 95

Email: konladakor@yahoo.fr

M. HARBA KAMIS

DPD

BP 286

Tél.: (235) 51 82 67

LES PARTENAIRES**USAID/Sénégal****M. FÉLIX AWANTANG**

USAID/WARP/Dakar

BP: 49 Dakar

Tél.: (221) 869 61 14

Fax: (221) 869 61 01

Email: fawantang@usaid.gov

POLICY**Policy/Washington****M. DON DICKERSON***Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et Ethiopie/Kenya*

BP 2012 Cotonou Bénin

Tél.: (229) 06 28 95

Fax: (229) 30 63 15

Email: dickerson@firstnetl.com

Policy/Sénégal**M. ALÉ DIOP***Résident Project Manager, Policy/Sahel/CERPOD**Policy Project/Sénégal*

BP 17579, Appart. D14 Sicap Liberté III, Dakar Liberté

Tél.: (221) 824.30.84

Fax: (221) 824.30.84

Portable: (221) 684.58.93

Email:

Policy/Mali**M. MODIBO MAÏGA**

Coordinateur Régional du Réseau Sahélien en Population et Développement
 Tél.: 229.28.44
 Portable: 675.23.59
 Fax: 229.28.44
 Email: mpolicy@afribone.net.ml

FRANCE**CEPED/Paris****M. WILLIAM MOLMY**

Secrétaire Général du CEPED
 Campus du Jardin Tropical de Paris, Pavillon Indochine 45 bis avenue de la Belle
 Gabrielle, 94736 Nogent sur marne Cedex — FRANCE
 Tél.: (331) 43.94.72.90
 Fax: (331) 43.94.72.92
 Email: molmy@ceped.cirad.fr

M. ROLAND POURTIER

Président du Comité Directeur du CEPED
 Campus du Jardin Tropical de Paris, Pavillon Indochine 45 bis avenue de la Belle
 Gabrielle, 94736 Nogent sur marne Cedex — FRANCE
 Tél.: (331) 43.94.72.90
 Fax: (331) 43.94.72.92
 Email: ceped@ceped.cirad.fr

IPPF/Naïrobi — Kenya**M. CÉSARIE POODA**

Partnerships Officer
 IPPF — Africa Regional Office
 Madison Insurance House
 1st Floor — P.O. Box 30234
 00100 Nairobi, KENYA
 Tél.: +254 — 2.72.02.80/81/82
 Fax: +254 — 2.72.65.96
 Email: cpooda@ippfaro.org

CEFA/Lomé (Centre d'Etudes de la Famille Africaine)**M. MAMADOU DICKO**

Chef du Bureau Régional pour l'Afrique Occidentale et Centrale
 BP 80529 Lomé — TOGO
 Tél.: (228) 222.36.40/222.23.73
 Fax: (228) 222.35.87
 Email: mdicko@cefalome.org

CILSS**M. YAMAR MBODJI**

Conseiller en Sécurité Alimentaire — Secrétariat Exécutif du CILSS
 BP: 01 BP 7049 Ouagadougou 01 — Burkina Faso
 Tél.: (226) 30 67 58/59
 Fax: (226) 30 67 57
 Email: yamar.mbodj@cilss.bf

M. IDRISSE OUMAR ALFAROUKH

DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 23 37/222 21 48
 Portable: (223) 674 41 20
 Fax: (223) 222.78.31/222.59.80
 Email: administration@insah.org

M. BABA TRAORE

Responsable du Programme Majeur Population et Développement/CERPOD — Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86/222 47 06
 Portable: (223) 674 41 60
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email: btraore@cerpod.insah.org

DR KEFFING DABO

Spécialiste en Politique de Population au Programme Majeur Population et Développement/CERPOD
 Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: 222 30 43/222 80 86/222 47 06
 Portable: (223) 466 49 48
 Fax: 222 78 31/222 59 80
 Email: kdabo@cerpod.insah.org

DR SADIO TRAORE

Spécialiste en Population et Développement au Programme Majeur Population et Développement/CERPOD
 Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86
 Portable: (223) 671 71 48
 Fax: 222 78 31/222 59 80
 Email: straore@cerpod.insah.org

MME COULIBALY SALIMATA DIALLO

Secrétaire de Direction au Programme Majeur Population et Développement/CERPOD — Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86/222 47 06
 Portable: (223) 671 35 29
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email: sali@cerpod.insah.org ou diallosali02@yahoo.fr

M. Aguibou COULIBALY

Informaticien — Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86
 Portable: (223) 672 06 21
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email: aguibou@.insah.org

M. KALIFA SANGARÉ

Caissier au Centre de gestion de l'Institut du Sahel/Bamako
 BP 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email:

MME DIARRA FADIMA DIARRA

Chargée de la banque de données et de la documentation Institut du Sahel/Bamako
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email: fdiarra@insah.org

M. SANKARE AHMADOU

Communicateur à l'Institut du Sahel
 BP: 1530 Mali
 Tél.: (223) 222 30 43/222 80 86
 Fax: (223) 222 78 31/222 59 80
 Email: asankare@insah.org

Annexe D

Liste des sigles

CILSS	: Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CONACILSS	: Correspondant National du CILSS
CONAPO	: Conseil National de la Population
CERPOD	: Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement
CEFA	: Centre d'Etude de la Famille Africaine
CEPED	: Centre Français sur la Population et le Développement
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
DPP	: Déclaration de Politique de Population
INSAH	: Institut du Sahel
IPPF	: Institut International pour la Planification Familiale
IEC	: Information, Education, Communication
IST/SIDA	: Infection Sexuellement Transmissible/SIDA
MGF	: Mutilations Génitales Féminines
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA
PAO	: Programme d'Action de Ouagadougou
PNP	: Politique Nationale de Population
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRB	: Population Reference Bureau
POLICY PROJECT	: Projet POLICY
USAID	: United States Agency for International Development
UEPA	: Union pour l'Etude de la Population Africaine
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
RAPID	: Ressources pour l'Analyse de l'Impact de la Population sur le Développement
SR	: Santé de la Reproduction
SIDA	: Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis



Publications du CERPOD

Dernières parutions

SÉRIE WORKING PAPER

n° 25 - L'observatoire de Population de Kolondiéba: Présentation et perspectives
Barbara McKinney SOW, Fellow

n° 26 - Contexte et conséquences des transactions économiques associées aux relations sexuelles chez les adolescents Maliens

Sarah CASTEL, Mamadou Kani KONATE

SÉRIE ETUDES ET TRAVAUX

n° 15 - réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)
Dr Sadio TRAORE et Philippe BOCQUIER

n° 16 - Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest
Dr Sadio TRAORE

SÉRIE POP SAHEL

n° 29 - Contribution de la société civile dans la mise en œuvre des Programmes d'Action du Caire et de Ouagadougou

n° 30 - Programme d'Action de Ouagadougou cinq ans après: Ensemble pour le bien-être du Sahel

BROCHURE

Connaissance et utilisation du condom masculin en Afrique Sub-saharienne

SÉRIE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Profil démographique et socio-économique du Burkina Faso

Profil démographique et socio-économique de la Guinée Bissau

Profil démographique et socio-économique de la Gambie

Profil démographique et socio-économique du Mali

Profil démographique et socio-économique du Niger

Profil démographique et socio-économique du Sénégal

Profil démographique et socio-économique du Tchad

BP 1530 Bamako (Mali)

Téléphone: 223 22 21 48/223 22 30 43

Fax 223 22 23 37

E-mail: dginsah@insah.org

Site web: www.insah.org